

RAPPORT ANNUEL GOUVERNANCE & RSE 2024

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION DES ACQUIS DE L'INSTITUTION



CDCB
Caisse des Dépôts et
Consignations du Bénin



**Une institution financière de renom, tiers
de confiance et investisseur durable au
service du développement économique
et social du Bénin...**

SOMMAIRE



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE	4
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	6
LISTE DES GRAPHIQUES	8
LISTE DES TABLEAUX	8
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS SPECIALISÉS	10
ORGANES DE CONTRÔLE EXTERNES	12
RÉSUMÉ FINANCIER 2020 - 2024	14
MISSIONS ET PRINCIPES CLÉS DE LA CDC BÉNIN	17
PLAN STRATÉGIQUE DE LA CDC BÉNIN	22



INTRODUCTION	24
--------------	----



GOUVERNANCE ET LEVIERS DE PERFORMANCE	28
Gouvernance	29
Leviers de performance	30



PERFORMANCES FINANCIERES ET STRATEGIQUES	35
Mobilisation de ressources	36
Résultats financiers clés de 2024	37
Analyse des investissements et performances du portefeuille	50



GESTION DES RISQUES ET CONFORMITÉ	55
Identification et suivi des risques clés	56
Mécanismes de contrôle interne	57
Renforcement des standards d'éthique et de conformité	58



CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	61
Impacts économiques des investissements	62
Contribution au financement de l'économie réelle	62
Stimulation de la croissance et de la création d'emplois	62
Renforcement des capacités institutionnelles et financières	63
Effets de levier sur l'investissement public et privé	63
Partenariats stratégiques et coopération à impact social	64



ENGAGEMENT RSE & DEVELOPPEMENT DURABLE	67
Politique environnementale	68
Charte d'engagements RSE	70
Dispositif de suivi de la démarche RSE	73
Participation à la Table Ronde sur le climat	74
Actions sociales : inclusion, genre et égalité des chances	75
Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	80



PERSPECTIVES DE L'INSTITUTION	82
Évaluation du plan stratégique 2021-2025	83
Initiatives en cours dans le cadre du PS 2021-2025	84
Poursuite de l'opérationnalisation de l'institution	84
Renforcement et diversification des ressources	84
Investissements et soutien au secteur privé, notamment les PME-PMI	86



CONCLUSION	89
------------	----



ANNEXE	91
Organigramme de la Caisse au 31 décembre 2024	92

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE



L'année 2024 a enregistré une performance économique notable avec notamment un taux de croissance économique mondiale de plus de 3 %. Toutefois, la conjoncture économique internationale reste fragilisée par les tensions géopolitiques, les conflits régionaux et la crise de liquidité qui pèsent sur les systèmes financiers. De nombreuses économies peinent à mobiliser les capitaux nécessaires à leur développement et doivent composer avec un climat d'incertitude macroéconomique. En Afrique subsaharienne, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, les difficultés d'accès aux financements et la volatilité accrue des marchés compliquent davantage la mise en œuvre des politiques publiques et la réalisation des projets structurants.

Dans ce contexte mondial complexe, le Bénin s'est démarqué par une gestion proactive des finances publiques. En 2024, la croissance du PIB s'est établie à 7,5 %, tandis que



l'inflation (1,2 % à fin décembre 2024), le déficit budgétaire (3 %) et le niveau d'endettement (53,7 % du PIB) sont restés maîtrisés.

Ces résultats remarquables, portés par des réformes ambitieuses et les efforts de l'ensemble des citoyens béninois, ont permis à l'État de consolider la mobilisation de ses ressources internes et de recourir à des financements internationaux compétitifs pour le développement de projets structurants.

Convaincu que le secteur privé constitue un moteur essentiel de la croissance, le gouvernement béninois a instauré un cadre réglementaire propice (Code des investissements modernisé, loi sur les Partenariats Publics-Privés (PPP), simplification des procédures fiscales) et favorisé les co-investissements via la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin). Cet environnement renforcé soutient l'économie réelle et attire des investisseurs locaux et internationaux.

Dans ce contexte, la CDC Bénin a consolidé sa vision stratégique, en harmonie avec le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026), sur les principaux axes ci-après :

(i) mobiliser davantage les ressources nationales pour financer des infrastructures et des projets d'investissement structurants (publics et privé) ; (ii) optimiser la gestion des réserves de retraite et de prévoyance

sociale, afin de sécuriser les fonds des béninois ; (iii) renforcer l'impact des fonds sectoriels, ciblant l'immobilier, les infrastructures, l'agriculture et le soutien aux PME/PMI ; (iv) promouvoir la finance verte.

L'Institution entend poursuivre ses efforts et renforcer son rôle de catalyseur du développement. Les priorités pour les prochaines années incluent :

- **La structuration de nouveaux produits d'épargne ainsi que l'intensification des partenariats stratégiques pour stimuler davantage la mobilisation des ressources ;**
- **La promotion d'une inclusion financière effective par le développement de produits innovants et adaptés aux besoins de l'économie nationale et à l'accompagnement des PME-PMI ;**
- **L'accélération de la mise en œuvre de la Facilité de Financement Vert.**

Sous la supervision rigoureuse de la Commission de Surveillance, la CDC Bénin reste déterminée à continuer d'œuvrer pour un avenir inclusif et durable pour tous et à remplir pleinement sa mission d'appui aux politiques publiques, contribuant ainsi à la stabilité et à la prospérité du Bénin.



Romuald WADAGNI

Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances, en charge de la Coopération

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'année 2024 de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a été marquée par le renforcement de sa contribution au développement économique et social du Bénin. Notre institution a continué de consolider son rôle de levier financier grâce à :

- **L'accroissement de la mobilisation de ressources ;**
- **Le soutien accru au financement des infrastructures stratégiques, notamment le transport, l'immobilier et les industries ;**
- **La réalisation de plusieurs études visant à créer des produits d'épargne et des véhicules de mobilisation de ressources ;**

- **La poursuite de la structuration de la Facilité de Financement Vert avec la Banque Africaine de Développement, pour encourager des projets écoresponsables ;**
- **Le renforcement de la digitalisation et de la modernisation des processus internes.**

Le total du bilan de l'institution a enregistré une progression significative, passant de 958,687 milliards de FCFA en 2023 à 1 061,967 milliards de FCFA en 2024, soit une croissance de 10,76 %. Cette expansion reflète une mobilisation active de ressources, une gestion proactive des actifs et un engagement soutenu envers les investissements stratégiques et rentables. Le résultat net s'est également amélioré, atteignant 17,973 milliards de FCFA en 2024, cumulant ainsi 57,504 milliards de FCFA sur les cinq dernières années.

Cet exercice a également été marqué par plusieurs initiatives importantes telles que l'adoption et la mise en œuvre de la feuille de route « Weziza » issue de la revue du Plan Stratégique 2021-2025, l'adoption d'un nouvel organigramme pour une organisation plus performante et l'amélioration de la gouvernance, ainsi que la mobilisation accrue des ressources domestiques, le soutien renforcé aux PME, à travers le partenariat avec l'ADPME et la gestion fiduciaire du PAEB, ainsi que l'appui au système financier national.

Les performances remarquables de la CDC Bénin en 2024 illustrent sa capacité à accompagner efficacement la croissance nationale. Elles résultent d'un soutien politique fort sous le leadership du Chef de l'État, de l'appui de la Commission de Surveillance, de l'implication de ses partenaires, de la mobilisation de ses collaborateurs, ainsi que de la confiance renouvelée de toutes ses parties prenantes. Forte de ces atouts, la CDC Bénin poursuivra ses efforts en faveur du développement économique et social du Bénin. En 2025, l'Institution entend amplifier ses actions autour de plusieurs axes prioritaires :

- **Renforcer le financement des PME/PMI pour soutenir l'entrepreneuriat et l'industrialisation à travers la création de véhicules dédiés ;**
- **Développer de nouveaux produits d'épargne afin de mieux répondre aux besoins des populations ;**
- **Diversifier les sources de cofinancement et de co-investissement grâce à de nouveaux partenariats stratégiques et la poursuite des travaux sur la facilité verte ;**
- **Garantir une gouvernance exemplaire, facteur clé de la confiance de toutes les parties prenantes.**



Maryse LOKOSSOU
Directrice Générale

GRAPHIQUES



GRAPHIQUE 1 :	37
Evolution des ressources mobilisées	
GRAPHIQUE 2 :	38
Structure du bilan au 31 décembre 2024	
GRAPHIQUE 3 :	39
Actifs pondérés au risque au 31 décembre 2024	
GRAPHIQUE 4 :	51
Evolution du volume brut des opérations de financements approuvés	
GRAPHIQUE 5 :	52
Répartition des approbations par secteur et par instrument au 31 décembre 2024	
GRAPHIQUE 6 :	53
Etat de mise en œuvre des décisions par instrument d'intervention au 31 décembre 2024	

TABLEAUX



TABLEAU 1 :	31
Répartition du personnel par catégorie et par genre au 31 décembre 2024	
TABLEAU 2 :	40
Situation des agrégats clés et ratios financiers au 31 décembre 2024	
TABLEAU 3 :	42
Evolution des ratios prudentiels	
TABLEAU 4 :	43
Evolution des ratios de solvabilité	
TABLEAU 5 :	46
Bilan au 31 décembre 2024	
TABLEAU 6 :	49
Compte de résultat au 31 décembre 2024	



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	: Agence Française de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CAR	: Comité d’Audit et de Risque
CDC Bénin	: Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin
CdG	: Commissaire du Gouvernement près la CDC Bénin
CI	: Comité d’Investissement
CS	: Commission de Surveillance
CSM	: Cellule Support Management
DAI	: Département de l’Audit Interne et de l’Inspection
DCH	: Département du Capital Humain
DCP	: Département Consignations – Déconsignations et Produits en Développement
DF	: Département des Finances
DGR	: Département de Gestion des Risques
DI	: Département des Investissements
FACS	: Fonds d’Appui Catalytique et de Solidarité
GDIZ	: Glo-Djigbé Industrial Zone
ISR	: Investisseur Socialement Responsable
LCR	: Liquidity Coverage Ratio
MEF	: Ministère de l’Economie et des Finances
MIN	: Marge d’Intérêt Nette
NSFR	: Net Stable Funding Ratio
ODD	: Objectifs de Développement Durable
RSE	: Responsabilité Sociétale de l’Entreprise
SIPI	: Société d’Investissements et de Promotion de l’Industrie

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS

N°	MEMBRES	FONCTION	COMMISSION DE SURVEILLANCE (CS)	COMITÉ AUDIT ET RISQUE(CAR)	COMITÉ D'INVESTIS- SEMENT (CI)	COMITÉ STRATÉGIQUE (CoS)
1	M. Romuald WADAGNI	Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, en charge de la coopération	PRÉSIDENT	-	-	MEMBRE
2	M. Abdoulaye BIO TCHANE	Ministre d'Etat, Ministre du Développement et de la Coordination de l'action Gouvernementale	MEMBRE	PRÉSIDENT	-	PRÉSIDENT
3	M. Aristide Nounagnon DJIDJOHO	Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République		-	PRÉSIDENT	-
4	He Gérard GBENONCHI	Président de la Commission des Finances et des Échanges de l'Assemblée nationale		-	MEMBRE	
5	He Lambert AGONGBONON	Président de la Commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée nationale		MEMBRE	-	-
6	M. Oumara KARIMOU ASSOUMA	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique			-	-
7	M. Apollinaire CADETE TCHINTCHIN	Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale			MEMBRE	

ORGANES DE CONTRÔLE EXTERNES

N°	ORGANES		OBSERVATIONS
COMMISSAIRES AUX COMPTES			
1	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	Ils sont nommés par décret n°584 du 24 décembre 2019 et n°202 du 26 avril 2023 pour un mandat de trois (03) ans, renouvelable une fois, à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2020, qui prendra fin après l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
	Forvis Mazars Bénin	KEKELI EXPERTISES	
	Fiduciaire d'Afrique	Experts- Comptables & Consultants Associés (ExCCA)	
AUTRES ORGANES DE CONTRÔLE EXTERNE			
2	Les dispositions sur le contrôle externe de la CDC Bénin sont définies par l'article 53 de ses Statuts modifiés. En tant qu'établissement public, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin est soumise aux contrôles prévus par les textes en vigueur notamment par l'Inspection Générale des Finances (IGF) et la Cour des Comptes.		

RÉSUMÉ FINANCIER

2020 - 2024

La CDC Bénin au 31 décembre 2024, c'est :



940 225

Millions de FCFA
de dépôts et consignations



708 173

Millions de FCFA
de placements financiers



679 147

Millions de FCFA
de financements bruts
approuvés



1 061 967

Millions de FCFA
de total bilan



17 973

Millions de FCFA
de résultat net



57 504

Millions de FCFA
de résultat net cumulé

(MONTANT EN MILLIONS DE FCFA)	2024	2023	2022
RESSOURCES TOTALES	1 091 862	948 994	859 602
Dépôts et consignations	940 225	808 956	756 601
Capitaux propres	151 637	140 038	103 001
PLACEMENTS FINANCIERS	708 173	631 610	649 230
Dépôts à terme	311 500	231 100	241 610
Titres obligataires	362 349	366 523	368 674
Billet de trésorerie, titres de transaction, bons de trésor et créances rattachées	34 324	33 987	38 946
FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT BRUTS [1]	679 147	551 196	352 890
Prise de participation	158 642	125 397	107 187
Prêt long terme	152 645	142 948	84 092
Garantie	200 088	130 078	25 000
Participation Fonds	7 142	7 142	1 000
Ligne de financement	60 000	45 000	35 000
Investissement propres	100 631	100 631	100 631
TOTAL BILAN	1 061 967	958 687	855 768
Actifs financiers	708 173	631 610	649 230
Capitaux propres	151 637	140 038	103 002
Produit Net Bancaire	20 893	18 348	16 996
RÉSULTAT NET	17 973	15 287	14 935

Source : Département des Finances

[1] validé par la CS

MISSIONS ET PRINCIPES CLÉS DE LA CDC BÉNIN

1. PRÉSENTATION DE LA CAISSE, RAPPEL DE SON RÔLE ET DE SES MISSIONS

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) est une institution publique créée par la loi N° 2018-38 du 17 octobre 2018. Elle est chargée d'apporter des solutions novatrices à la problématique de financement des investissements au Bénin. Elle assure la mobilisation et la gestion sécurisée de l'épargne et de tous les fonds réglementés, qu'elle fructifie et canalise pour financer le développement accéléré des secteurs public et privé, en vue de l'atteinte rapide des objectifs économiques et sociaux du Bénin. Elle est investie d'une mission d'intérêt général en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment en matière de développement économique et social. Elle joue un rôle de subsidiarité au secteur financier classique (banques, SFD, SGI, etc.) et soutient le secteur privé à travers le financement des PME-PMI.

La loi instituant la Caisse, lui confère les attributions suivantes :

- Recevoir, conserver et gérer les dépôts et valeurs appartenant aux organismes et fonds qui y sont tenus ou qui le demandent ;
- Recevoir, conserver et gérer les consignations administratives et judiciaires ainsi que les cautionnements ;
- Gérer tous les fonds publics ou privés que le législateur estime devoir placer spécialement sous sa protection ;
- Assurer la gestion financière des excédents de fonds de retraite mis en place par l'Etat pour les agents fonctionnaires, des réserves des fonds de retraite des agents non-fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics ;
- Mener des activités financières à long terme dans un rôle d'investisseur institutionnel notamment pour des projets stratégiques et structurants définis par l'Etat ;
- Assurer la gestion sous mandat ;
- Exercer toutes autres activités se rapportant à sa mission.

En lien avec les missions citées ci-dessus, la CDC Bénin a trois métiers :

- Le métier d'investisseur d'intérêt général ;
- Le métier d'investisseur financier ;
- Le métier de gestionnaire pour compte de tiers.

2. RAPPEL DES MODES D'INTERVENTION DE LA CDC BÉNIN



La CDC Bénin utilise deux catégories d'instruments : les engagements directs et les engagements par signature. Ces catégories d'instruments peuvent être combinées dans le cadre de l'étude d'un projet.

En ce qui concerne les engagements directs, il s'agit de :

- **Prises de participations minoritaires** : prise de participation directe - ferme ou à titre de portage de la CDC Bénin ou indirecte via des véhicules ou instruments financiers (Limite maximum de 25 % du capital social de l'entité concernée et plafond de 15 % des fonds propres de base - T1 - de la Caisse) ;
- **Prises de participations majoritaires** : création de filiales conformément à l'article 5 de la loi n° 2018-38 portant création de la Caisse ;
- **Prêts actionnaires ou lignes de financement aux banques et SFD** : quant aux engagements par signature donnés, ils sont relatifs à la couverture des investissements directs réalisés ou des prêts consentis par d'autres institutions.

3. CRITÈRES D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE

Indépendamment des critères financiers classiques, les critères d'investissement de la Caisse visent à garantir la sélection de projets et d'initiatives alignés sur :

(i) les Objectifs de Développement Durable (ODD), (ii) l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, (iii) le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, (iv) le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG2), (v) le Plan Stratégique 2021-2025 de la CDC Bénin.

Le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2) opérationnalise le PND (2018-2025). C'est le cadre de référence opérationnel des interventions publiques. Il vise à accélérer le développement économique et social du Bénin. L'action publique en termes d'investissements se fait principalement autour de deux des trois piliers du PAG 2 à savoir :

- Poursuivre la transformation structurelle de l'économie (pilier 2) ;
- Accroître durablement le bien-être social des populations (pilier 3).

Dans cette optique, les projets choisis doivent avoir le potentiel de produire des effets positifs à long terme.

LES PRINCIPAUX CRITÈRES CI-DESSOUS SONT CONSIDÉRÉS DANS LA SÉLECTION DES PROJETS ET INITIATIVES



ALIGNEMENT AVEC
LES PRIORITÉS
NATIONALES



INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET IMPACT SOCIO-
ÉCONOMIQUE



DURABILITÉ ET
ENVIRONNEMENT



INNOVATION



PARTENARIATS
ET INCLUSION



VIABILITÉ
FINANCIÈRE



CONNECTIVITÉ ET/OU TRANSVERSALITÉ
AVEC D'AUTRES SECTEURS



PLAN STRATÉGIQUE DE LA CDC BÉNIN

La Caisse s'est dotée en 2021 d'un Plan Stratégique (PS) couvrant la période 2021-2025. Ledit plan a fait l'objet d'une mission de revue et d'évaluation à mi-parcours débutée au dernier trimestre 2023 et achevée au premier trimestre 2024. La revue et l'évaluation du PS ont été couplées à une revue de l'organisation et de la gouvernance de l'Institution.

Le PS de la CDC Bénin tient compte des perspectives économiques et financières à moyen et long terme du Bénin et est aligné sur :

(i) les Objectifs de Développement Durable (ODD), (ii) l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, (iii) le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, (iv) le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2).

Les résultats issus des différentes revues ont donné lieu à l'adoption d'une feuille de route intitulée « **WEZIZA** », qui a été immédiatement traduite en actions opérationnelles.

À l'issue de la revue, la stratégie de l'Institution est désormais pilotée sur la base des trois **(3) axes** ci-après qui sont déclinés en : **objectifs opérationnels et en 15 projets prioritaires** :

 AXE 1 : EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET CAPITAL HUMAIN	qui repose sur deux objectifs opérationnels : • Optimiser le modèle organisationnel et piloter la performance ; • Optimiser le modèle de gouvernance et le dispositif de maîtrise des risques.
 AXE 2 : AMPLIFICATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	qui se base sur trois objectifs opérationnels, notamment : • Optimiser l'allocation des fonds et la gestion d'actifs ; • Soutenir les secteurs prioritaires par les instruments adaptés ; • Accroître les investissements responsables via une gestion active.
 AXE 3 : RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES	qui se décline en deux objectifs opérationnels : • Optimiser la captation des ressources locales ; • Innover dans la mobilisation de ressources.

La réorientation du PS 2021-2025 s'est avérée nécessaire et vise à permettre une atteinte plus efficace des objectifs de l'Institution à l'horizon 2025 à travers la mise en œuvre de la feuille de route qui en a découlé et aussi une meilleure évaluation de la réalisation du plan stratégique.

INTRODUCTION

L'année 2024 a marqué une étape déterminante dans la mise en œuvre de la vision stratégique de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), confirmant son rôle d'acteur central dans le financement du développement économique et social du pays. Fidèle à sa mission, l'Institution a poursuivi sa dynamique de transformation en traduisant ses ambitions par des réalisations concrètes, des structurations innovantes et des impacts mesurables.

Ce rapport annuel « **Gouvernance & RSE 2024** » retrace les principales avancées de la CDC Bénin autour de trois piliers majeurs :

- **LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE,**
- **LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE**
- **LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE.**

Il met en lumière les leviers activés, les projets emblématiques conduits et les perspectives ouvertes pour consolider durablement la contribution de l'Institution au développement national. Parmi les faits marquants de l'exercice 2024, on note :

+679 milliards FCFA

d'investissements approuvés dans des secteurs stratégiques tels que les infrastructures de transport, l'immobilier, l'agro-industrie et l'énergie, marquant la montée en puissance des financements stratégiques.

+10,76 % du total bilan

+17,973 milliards FCFA de résultat net

Des performances portées par une mobilisation accrue des ressources domestiques et une gestion active des actifs, illustrant la progression dynamique des agrégats financiers.

La structuration d'outils financiers innovants

avec notamment l'accélération de la mise en place de la Facilité de Financement Vert en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), et le développement de véhicules spécialisés pour les PME.

Modernisation de l'organisation et montée en puissance des équipes internes

avec un nouvel organigramme, une feuille de route révisée **“WEZIZA”** issue de l'évaluation du Plan Stratégique 2021-2025.

Dans un contexte international marqué par des incertitudes, la CDC Bénin a renforcé sa résilience institutionnelle en diversifiant ses interventions, en améliorant ses dispositifs de gouvernance et de gestion des risques, et en intégrant progressivement les normes ISO pour optimiser ses processus internes. Parallèlement, l'Institution a poursuivi l'enracinement des principes Environnement, Social et Gouvernance (ESG) dans ses choix d'investissement, en cohérence avec ses engagements en matière de développement durable.



A travers ce rapport, la CDC Bénin réaffirme sa vocation de tiers de confiance et de catalyseur de projets structurants, tout en se projetant vers l'avenir avec ambition. L'année 2025 s'annonce déterminante pour l'accélération des objectifs du Plan Stratégique 2021-2025, dans une dynamique de consolidation des acquis, d'innovation et de performance au service du Bénin.



GOUVERNANCE ET LEVIERS DE PERFORMANCE

1.1. GOUVERNANCE

Au titre de la gouvernance de l'Institution, il convient d'évoquer la mise en œuvre des résultats de la revue du Plan Stratégique et de l'audit organisationnel rappelé plus haut.

La CDC Bénin est administrée par une Commission de surveillance dont les attributions, l'organisation et le fonctionnement sont rappelés dans les statuts de l'institution.

Dans le cadre de ses missions, la Commission de surveillance s'appuie sur les trois (03) comités ci-après :

- Un Comité Stratégique ;
- Un Comité d'Audit et de Risque ;
- Un Comité d'Investissement.

La Direction Générale est l'organe exécutif de la Caisse. Elle est dirigée par un Directeur Général, nommé par décret pris en Conseil des Ministres après avis conforme de la Commission de Surveillance pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une fois.

Pour remplir les missions qui lui sont assignées, le Directeur Général s'appuie sur les comités techniques suivants, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Un Comité de Direction ;
- Un Comité de Trésorerie et de Placements ;
- Un Comité des Investissements d'Intérêt Général ;
- Un Comité de Mobilisation des Ressources ;
- Un Comité ALM ;
- Un Comité d'Éthique et de Contrôle Interne ;
- Un Comité de Sécurité du Système d'Information (CSSI) ;
- Des commissions de passation des marchés publics ;
- Etc.

1.2. LEVIERS DE PERFORMANCE

1.2.1. GESTION DU CAPITAL HUMAIN

« UN CAPITAL HUMAIN PLUS QUE REPRÉSENTATIF ET SE RAPPROCHANT PROGRESSIVEMENT DE LA PARITÉ DU GENRE »

Au 31 décembre 2024, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin compte un effectif total de quarante-cinq (45) collaborateurs, dont 33 % de femmes, contre un effectif de quarante-trois (43) au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 5 %.

L'évolution de l'effectif au titre de l'année 2024 s'explique principalement par le recrutement au cours du second semestre de deux cadres professionnels portant le nombre de cadres à vingt-neuf (29) soit 67 % de l'effectif total. Lesdits recrutements visent à assurer la gestion efficace des activités de passation de marchés et renforcer l'équipe juridique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions de responsabilité sociale, l'Institution a continué à contribuer à :

- La professionnalisation des jeunes étudiants et diplômés dans divers métiers à travers des stages académiques et professionnels. Au total, une dizaine de stagiaires ont été formés tout au long de l'année. L'Institution a signé un accord de partenariat avec trois écoles et centres universitaires de référence afin de renforcer son engagement en faveur de l'éducation ;
- La promotion du personnel féminin dans le top management.

Au cours de l'exercice 2024, la CDC Bénin a mis en œuvre plusieurs initiatives pour le renforcement du leadership féminin, notamment à travers des parcours de formation dédiés au personnel féminin. L'objectif de la Caisse est d'accroître le ratio de femmes directrices de départements en lien avec l'ODD 5 (Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

TABEAU 1 : RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

N°	CATÉGORIE	EFFECTIF			
		HOMMES	FEMMES	TOTAL	PART (%)
1	DIRECTEUR GÉNÉRAL	0	1	1	2 %
2	DIRECTEURS	6	3	9	21 %
3	CADRES PROFESSIONNELS	21	8	29	67 %
4	AGENT DE MAÎTRISE	1	3	4	9 %
5	AGENTS AUXILIAIRES	2	0	2	5 %
TOTAL PERSONNEL		30	15	45	100 %
PART RELATIVE (%)		67	33	100	

Source : Département des ressources humaines

L'Institution continue d'œuvrer à l'épanouissement du personnel dans un environnement de travail attractif et sécurisé, avec la promotion de l'équilibre individuel entre vie professionnelle et personnelle. Parmi ces actions, les activités ci-après sont organisées :



Team building au profit du personnel



Marches collectives et activités sportives



Formations



Séances de sensibilisation

1.2.2. GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2024 a été marquée par la finalisation de l'étude de construction du Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI), qui a débouché sur l'élaboration d'un portefeuille de vingt-deux (22) projets applicatifs, dont l'acquisition et le développement de six (06) applications informatiques prioritaires ont effectivement démarré en 2024. Il s'agit notamment des solutions de : **(i)** gestion des risques, **(ii)** gestion des investissements, **(iii)** gestion de la trésorerie et des placements, **(iv)** digitalisation de la fonction juridique, **(v)** business intelligence, **(vi)** gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

La CDC Bénin a également au cours de cette année, mis en œuvre par des développements internes, trois solutions Web : i) de suivi du processus de paiement des factures ; ii) de gestion de la demande de fournitures ; iii) de gestion du stock initial des consignations et déconsignations reçues des greffes des juridictions.

De même, en ce qui concerne les solutions digitales, l'Institution a :

- Opérationnalisé sa plateforme de Gestion Électronique des Courriers (GEC), en intégrant la plateforme centralisée BJIDOC, mise en place par le gouvernement pour une gestion centralisée des courriers entre entités gouvernementales ;
- Réalisé l'enrôlement à la PKI nationale des cadres pour favoriser l'utilisation des signatures numériques, un levier clé pour la sécurisation des échanges électroniques.

S'agissant de l'infrastructure, du réseau et de la sécurité, des efforts significatifs ont été consentis pour moderniser et sécuriser l'ensemble de l'architecture réseau et des systèmes de télécommunication. Par ailleurs, les capacités de l'infrastructure informatique ont été renforcées afin de soutenir le déploiement des nouvelles applications en cours et de répondre à la croissance des volumes de données à héberger.

1.2.3. ADOPTION DES STANDARDS INTERNATIONAUX



La démarche qualité, démarrée en 2023, se poursuit par la mise en conformité des systèmes de management de : **(i) la qualité, (ii) la sécurité du système d'information, (iii) la santé et sécurité au travail, (iv) l'environnement, respectivement avec les normes ISO 9001, 27001, 45001 et 14001.**

Les projets ISO ont connu des avancées importantes avec la conception et l'évaluation réussies des systèmes de management de la qualité et de la sécurité de l'information.

Ces initiatives visent à améliorer la qualité des produits et services, renforcer l'efficacité opérationnelle et favoriser une meilleure prise de décision.

Cette gouvernance structurée constitue le socle de performances financières durables consolidées en 2024 par une gestion prudente, des investissements stratégiques et une mobilisation active des ressources.

PERFORMANCES FINANCIERES ET STRATEGIQUES



2.1. MOBILISATION DE RESSOURCES

L'année 2024 a été exceptionnelle pour la CDC Bénin, avec une mobilisation totale de **131 366 millions FCFA**,

soit une hausse de +151 % par rapport à 2023. Cette performance est principalement portée par le renforcement de l'activité de gestion pour compte de tiers, qui a atteint **74 895 millions**, contre **12 524 millions** l'année précédente, soit une progression significative de +498 %.

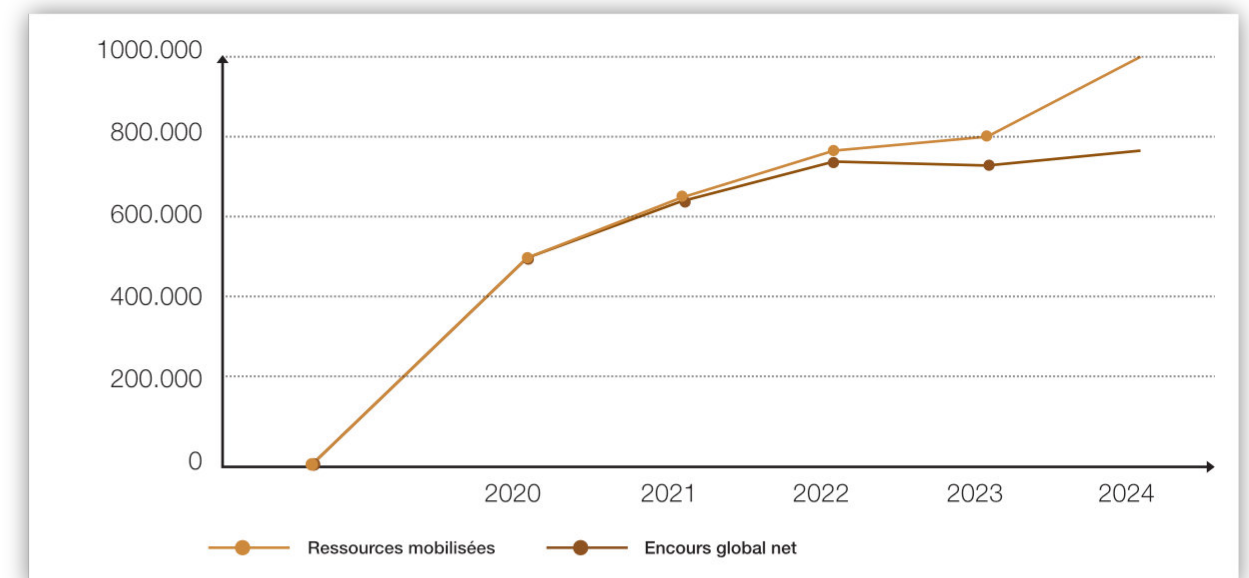
La collecte auprès des assujettis a également enregistré une croissance atteignant **56 416 millions**, notamment grâce à une meilleure implication des entreprises publiques et à la mobilisation effective des ressources du secteur pétrolier.

Dans la même dynamique, les déconsignations ont connu une augmentation, atteignant **53 730 millions de FCFA** (+35 %), dont 81 % concernent des opérations relatives à la gestion pour compte de tiers.

Au total, la collecte nette s'établit à 77 635 millions de FCFA,

portant l'encours global net à **801 103 millions de FCFA** à fin 2024. Ces résultats traduisent l'impact positif des actions engagées pour positionner durablement la CDC Bénin comme tiers de confiance de référence.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DES RESSOURCES MOBILISEES (EN MILLIONS FCFA)



2.2. RÉSULTATS FINANCIERS CLÉS DE 2024

L'exercice 2024 de la CDC Bénin s'est illustré par une consolidation des performances financières, marquée par un accroissement des ressources mobilisées, une croissance soutenue des revenus, une amélioration des placements et une gestion prudente des risques financiers.

2.2.1. ANALYSE DES PLACEMENTS ET DES INVESTISSEMENTS

Au cours de l'année, les placements financiers ont enregistré une hausse significative de 12 %, atteignant ainsi 708 173 millions FCFA. Cette progression résulte principalement d'une augmentation des placements en obligations d'État et des placements à long terme, témoignant d'une stratégie d'optimisation du portefeuille financier.

En outre, les investissements en participations approuvés ont affiché une croissance de 24,3 %, atteignant 147 154 millions FCFA. Cette tendance traduit une volonté de diversification vers des actifs stratégiques, renforçant ainsi la solidité et la rentabilité des engagements financiers.

Enfin, dans le domaine de l'immobilier, une avancée majeure a été réalisée avec la finalisation des études pour la création d'une filiale immobilière. Cette initiative a pour objectif de soutenir le financement des logements et des infrastructures commerciales (Centre des Affaires Maritimes), contribuant ainsi au développement du secteur immobilier et à la consolidation des actifs à long terme.

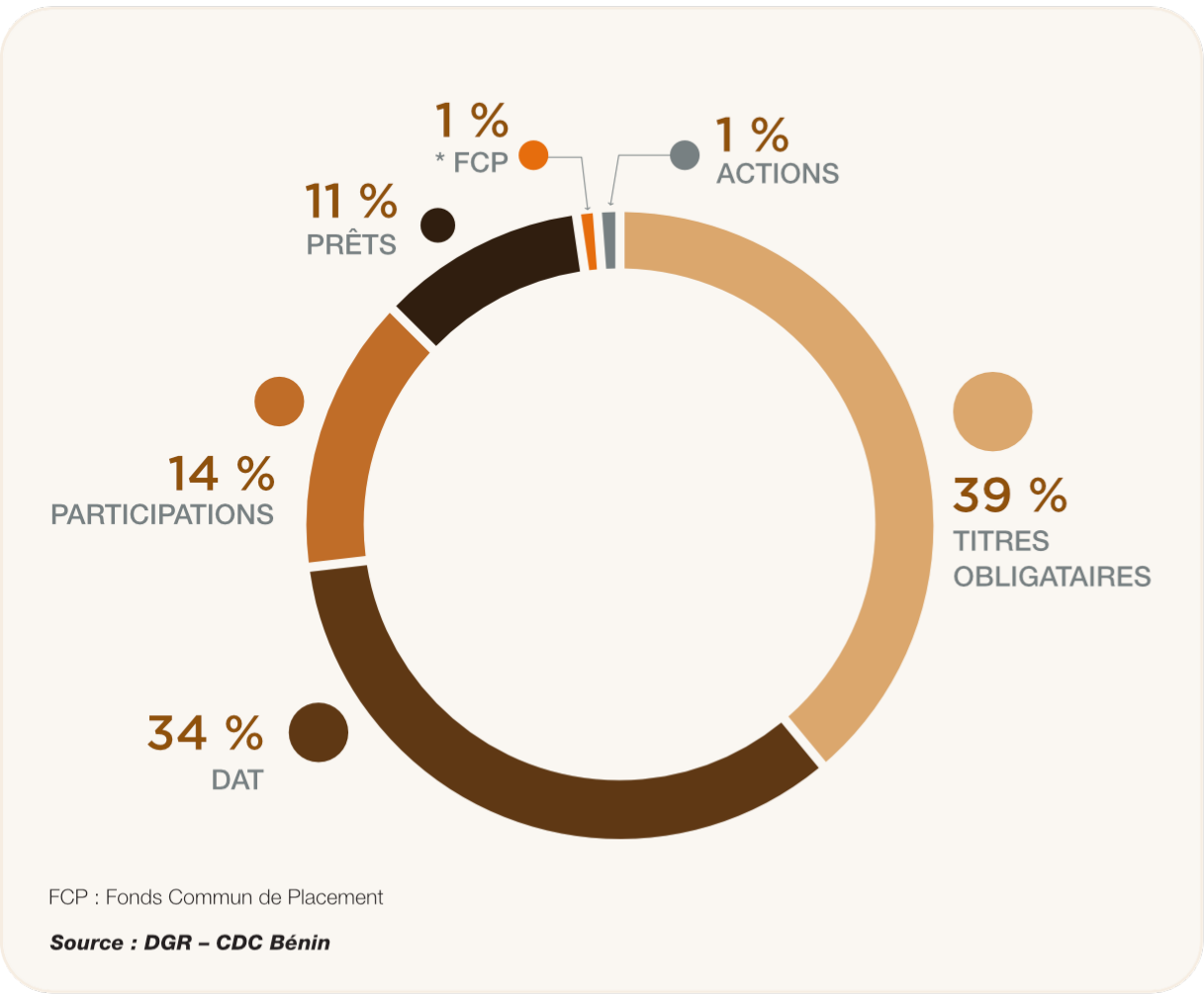
2.2.2. RATIOS FINANCIERS ET PRUDENTIELS

2.2.2.1. SITUATION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE AU BILAN ET HORS BILAN

Au 31 décembre 2024, la valeur totale du portefeuille de la CDC Bénin s'établit à **1 127,50 milliards de FCFA** (hors créances rattachées), marquant une progression de 12 % par rapport à son niveau de 1 006,04 milliards de FCFA à fin décembre 2023. La structure du portefeuille fait apparaître une prédominance des engagements au bilan, qui représentent 82 % de l'ensemble, tandis que les engagements hors bilan en constituent 18 %.

GRAPHIQUE 2 : STRUCTURE DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024



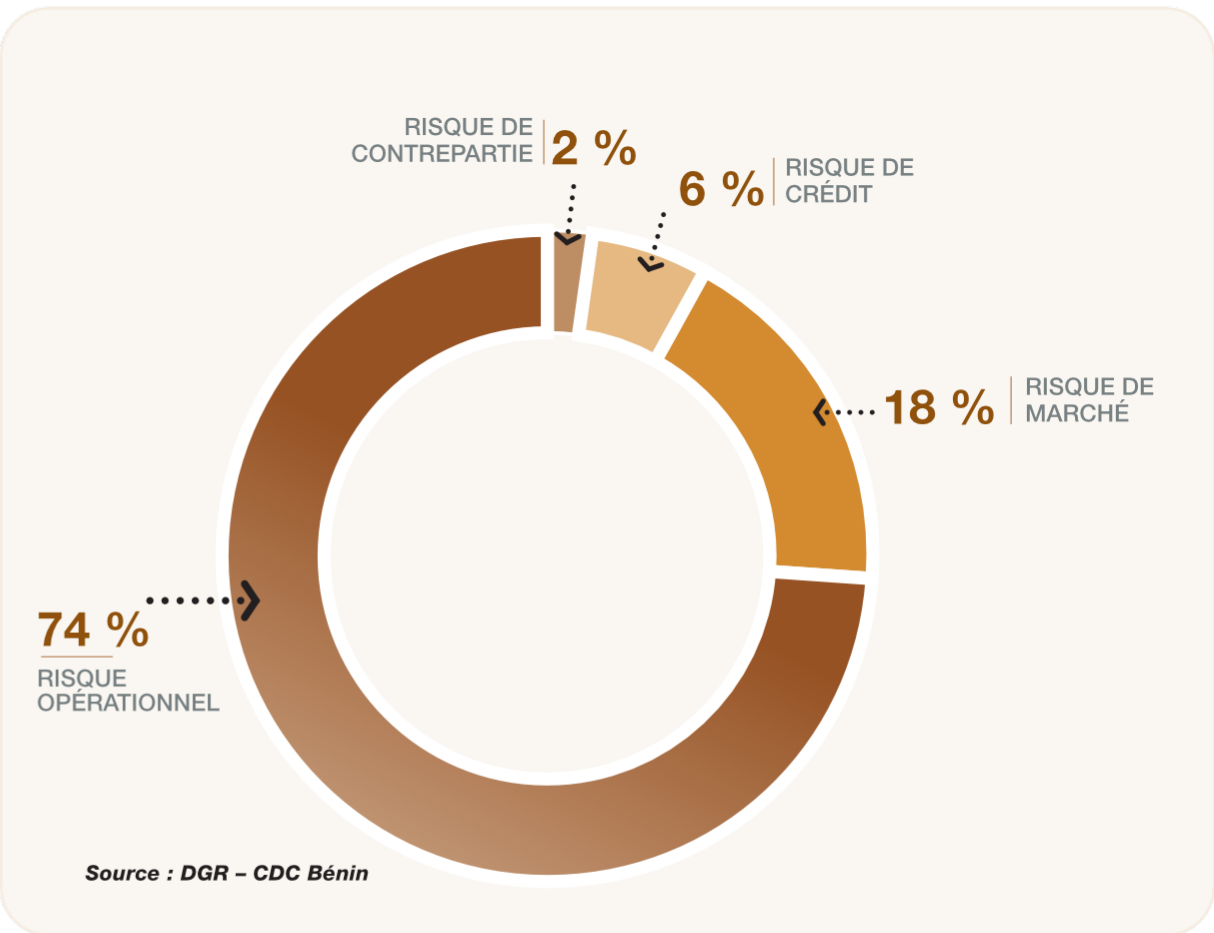
ACTIFS PONDÉRÉS AUX RISQUES DE LA CDC BÉNIN

Les expositions pondérées selon l'appétence aux risques de la CDC Bénin, couvrant à la fois les actifs au bilan et les engagements hors bilan, s'élèvent à 155,81 milliards de FCFA. Ce montant constitue un indicateur clé du niveau de risque de l'institution et sert de référence pour le calcul de son ratio de solvabilité.

L'analyse de la répartition des risques met en évidence une dominance du risque de crédit, qui représente 74 % de l'exposition totale pondérée, en raison des financements accordés au cours de la période. Le risque de contrepartie suit avec une part de 18 %, tandis que le risque de marché, lié aux titres financiers, est estimé à 6 %. Enfin, le risque opérationnel demeure marginal, avec une contribution de 2 % à l'exposition totale pondérée au risque, au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la CDC Bénin dispose de fonds propres suffisants pour financer des projets d'infrastructures de grande envergure, en appui aux politiques publiques. Cette capacité d'investissement s'inscrit dans une gestion prudente des risques, permettant à l'institution de préserver l'équilibre de ses principaux indicateurs prudentiels tout en soutenant le développement économique.

GRAPHIQUE 3 : ACTIFS PONDÉRÉS AUX RISQUES AU 31 DÉCEMBRE 2024



2.2.2.2. RATIOS FINANCIERS

Les ratios financiers de la CDC Bénin affichent globalement un niveau satisfaisant en comparaison aux standards internationaux et aux exigences réglementaires en vigueur.

TABLEAU 2 : SITUATION DES AGRÉGATS CLÉS ET RATIOS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

RATIOS DE GESTION	SEUIL	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
TAUX DE RENTABILITÉ *	>3,4 %	6,1 %	5,0 %	4,83 %	4,88 %
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION	<65 %	15,5 %	12,1 %	15,52 %	14,81 %
RETURN ON ASSET *	>1 %	1,1 %	1,7 %	1,59 %	1,69 %
RETURN ON EQUITY *		10,0 %	14,5 %	10,92 %	11,85 %
MARGE NETTE D'INTÉRÊT*		1,9 %	2,2 %	2,15 %	2,18 %
SURFACE FINANCIÈRE	>2 %	11,0 %	12,0 %	14,61 %	14,28 %
RENTABILITÉ D'EXPLOITATION		84,7 %	87,9 %	83,32 %	86,02 %

Source : DGR – CDC Bénin

L’analyse détaillée des indicateurs se présente comme suit :

● **TAUX DE RENTABILITÉ**

Le taux de rentabilité au 31 décembre 2024 s'établit à 4,8 %, restant pratiquement inchangé par rapport à décembre 2023. Ce taux, qui reflète les intérêts perçus sur les actifs financiers, demeure supérieur au taux moyen pondéré d'endettement de l'État, lequel est de 3,4 %¹ à fin décembre 2024.

● **COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION**

Pour une norme de 65 %, le coefficient net d'exploitation, qui rapporte les charges d'exploitation au produit net bancaire (PNB), s'établit à 14,8 %, en baisse par rapport à l'exercice 2023 où il s'élevait à 15,5 %. Cette amélioration s'explique principalement par une progression de 14 % du PNB à fin décembre 2024, tandis que les charges générales d'exploitation sont restées maîtrisées, avec une hausse limitée à 9 %.

● **RATIO DE RENDEMENT DE L'ACTIF (Return on Asset)**

La rentabilité économique (ROA), qui mesure l'efficacité dans l'utilisation des ressources mobilisées pour l'activité de la Caisse, s'établit à 1,7 % à la clôture de l'exercice 2024, enregistrant une légère hausse par rapport à son niveau de décembre 2023 (1,6 %).

● **RATIO DE RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (Return on Equity)**

Le ratio de rendement de l'actif net constitue un indicateur clé de la performance financière, calculé en rapportant le résultat net aux capitaux propres. À la clôture de l'exercice 2024, il s'établit à 11,8 %, contre 10,9 % au 31 décembre 2023. Cette progression traduit une amélioration de la rentabilité, portée par une hausse de 18 % du résultat net de la Caisse sur la période.

● **RATIO DE SURFACE FINANCIÈRE**

La solidité financière de la CDC Bénin est attestée par un ratio de surface financière de 14,3 % à la date du 31 décembre 2024. Ce ratio, qui évalue la proportion des capitaux propres par rapport au total du bilan, excède le seuil souhaitable de 2 % pour les banques en matière de fonds propres.

● **RENTABILITÉ D'EXPLOITATION**

À fin décembre 2024, la rentabilité opérationnelle, exprimée par le rapport entre le résultat net et le Produit Net Bancaire, atteint 86,0 %, en progression de deux points par rapport au 31 décembre 2023 (84,4 %). Cette amélioration témoigne de la solidité des opérations menées par la Caisse, ainsi que de sa capacité renforcée à générer de la valeur ajoutée.

¹ Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD) _ Bulletin statistique de la dette publique _ Décembre 2024

2.2.2.3. RATIOS PRUDENTIELS

Les principaux ratios prudentiels, strictement suivis par la CDC Bénin, sont récapitulés comme suit :

- Le ratio de solvabilité CET1, qui met en relation les fonds propres de base (*Common Equity Tier 1*) avec la somme des Actifs pondérés au risque.
- Le ratio global de solvabilité, qui compare les fonds propres réglementaires à la somme des Actifs pondérés au risque.
- Le ratio de levier bâlois, exprimé en pourcentage, établit le lien entre les fonds propres de base et l'exposition totale (*bilan et hors-bilan*).

L'analyse détaillée des ratios prudentiels se résume comme suit :

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES RATIOS PRUDENTIELS

RATIOS PRUDENTIELS	SEUIL	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
RATIO DE SOLVABILITÉ CET1	>=6,5 %	77,7 %	57,1 %	54,9 %	50,0 %
RATIO DE SOLVABILITÉ GLOBALE (CET1, AT1, Tier 2)	>=20 %	155,5 %	114,2 %	109,7 %	99,9 %
RATIO DE LEVIER	>=3 %	14,1 %	14,1 %	16,2 %	15,3 %

Source : DGR – CDC Bénin

RATIO DE SOLVABILITÉ

Au 31 décembre 2024, les ratios de solvabilité, calculés selon le mode standard, s’élèvent à 50,0 % pour le CET1 (**contre 54,9 % en 2023**) et à 99,9 % pour le ratio global (**contre 109,7 % en 2023**). Ces niveaux demeurent largement supérieurs aux seuils internes fixés par la CDC Bénin, établis respectivement à 6,5 % pour le CET1 et 20 % pour le ratio global. À noter que ces seuils internes excèdent également les exigences réglementaires minimales définies par les normes de Bâle, à savoir 4,5 % pour le CET1 et 10,5 % pour la solvabilité globale.



Les ratios de solvabilité restent confortablement au-dessus des références internes et réglementaires, traduisant ainsi la solidité financière de la Caisse.

TABLEAU 4 : EVOLUTION DES RATIOS DE SOLVABILITÉ

CATÉGORIES DE FONDS PROPRES	MINIMUM REQUIS PAR BALE 2&3	MINIMUM REQUIS PAR LA BCEAO	RATIOS APPLIQUÉS PAR LA CDCB	2021	2022	2023	2024
FONDS PROPRES CET1	4-5 %	5 %	6,50 %	77,70 %	57,10 %	54,87 %	49,97 %
FONDS PROPRES TIER 1	6 %	6 %	8 %	77,70 %	57,10 %	54,87 %	49,97 %
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (RATIO MINIMUM DE SOLVABILITÉ)	8 %	9 %	10 %	77,70 %	57,10%	54,87 %	49,97 %
VOLANT DE CONSERVATION	2,50 %	2,50 %	2,50 %				
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES (RATIO MINIMUM DE SOLVABILITÉ) + COUSSIN DE CONSERVATION1+		11,50 %	12,50 %	77,70 %	57,10 %	54,87 %	49,97 %
VOLANT CONTRACYCLIQUE	[0-2.5] %		2,50 %				
SURPLUS POUR RISQUE SYSTÉMIQUE	[0-5] %		5 %				
RATIO MINIMUM DE SOLVABILITÉ (+ LES VOLANTS ET COUSSINS)			20 %	155,50 %	114,20 %	109,74 %	99,94 %
RATIO DE LEVIER BÂLOIS	3 %	3 %		14,10 %	14,10 %	16,16 %	15,30 %

Source : DGR – CDC Bénin

RATIO DE LEVIER

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier de la CDC Bénin s'élève à 15,3 %, en légère baisse par rapport à 16,2 % à la fin décembre 2023. Malgré cette régression, ce ratio demeure largement supérieur au seuil de 3 % fixé par les normes internationales de Bâle, traduisant une solide capitalisation et une capacité maîtrisée à absorber les risques liés à l'expansion du bilan.

La baisse du ratio de levier reflète une dynamique de croissance des engagements, témoignant d'une volonté d'expansion et de financement des projets stratégiques.

2.2.2.4. RATIOS DE LIQUIDITÉ

Deux indicateurs clés sont utilisés pour évaluer la couverture du risque de liquidité : le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio - LCR) et le ratio de liquidité à long terme (Net Stable Funding Ratio - NSFR).

Le ratio LCR compare les actifs liquides de haute qualité non grevés aux sorties nettes de trésorerie prévues sur une période de 30 jours en cas de stress. Le ratio NSFR, quant à lui, garantit un financement stable permettant à l'institution de poursuivre ses activités de manière saine pendant au moins un an, même en cas de tensions prolongées.



Au 31 décembre 2024, les ratios LCR (3284 %) et NSFR (1753 %) de la CDC Bénin sont largement supérieurs au seuil réglementaire de 100 %, ce qui confirme la solidité de la situation de liquidité de l'institution, à court terme (30 jours) et à long terme (1 an et plus).

2.2.3. ANALYSE DU BILAN 2024

L'analyse du bilan au 31 décembre 2024, en comparaison avec l'exercice précédent permet de dégager les principales tendances en matière d'évolution des postes d'actif et de passif, ainsi que les éléments significatifs influençant la structure financière de l'Institution.

◆ ANALYSE DE L'ACTIF :

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif s'élève à 1 061 967 millions FCFA, contre 958 687 millions FCFA en 2023, soit une progression de 10,76 %.

Cette croissance reflète une expansion soutenue des opérations et une augmentation des ressources mobilisées. Plusieurs postes expliquent cette dynamique positive :

- Les disponibilités (Caisse, Trésor Public, Banques) ont augmenté de 23,45 %, passant de 26 431 millions FCFA en 2023 à 32 642 millions FCFA en 2024, témoignant d'une gestion de trésorerie renforcée ;

- Les placements financiers représentent la composante principale de l'actif. Ils se sont accrûs de 12,1 %, atteignant 708 173 millions FCFA en 2024 contre 631 610 millions FCFA l'année précédente. Cette hausse est surtout portée par la consolidation des dépôts à terme (+34,7 %), traduisant un renforcement de la politique de sécurisation des excédents de trésorerie ;
- Les lignes de financement aux institutions financières affichent un repli de 11 % après une année 2023 exceptionnelle justifiée par la conjoncture sur le marché monétaire (forte sollicitation des banques et SFD en 2023) ;
- Les participations enregistrent une forte croissance de 24,3 %, atteignant 147 154 millions FCFA, ce qui traduit un renforcement des investissements stratégiques à long terme.

◆ ANALYSE DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES :

Le passif total s'établit à 910 330 millions FCFA en 2024, contre 818 649 millions FCFA en 2023, soit une hausse de 11,2 %.

Cette évolution est principalement liée à l'augmentation des dettes envers la clientèle (+46 %), ce qui reflète une mobilisation accrue des dépôts. Les engagements à long terme auprès de la CNSS ont également progressé de 4,4 %, s'élevant à 639 181 millions FCFA, témoignant de la solidité du partenariat institutionnel.

Les capitaux propres atteignent 151 637 millions FCFA contre 140 038 millions FCFA en 2023, enregistrant une croissance de 8,3 %. Cette progression est alimentée par :

- Une augmentation significative des réserves (+63 %).
- Une amélioration du résultat net de 17,6 %, passant de 15 287 millions FCFA à 17 973 millions FCFA.

Toutefois, les écarts de réévaluation des instruments financiers affichent un recul de 6 375 millions de FCFA résultant de l'effet conjugué de la réévaluation défavorable des titres de participations ainsi que des titres obligataires.



L'exercice 2024 se caractérise par une consolidation des actifs, une intensification des financements en faveur des entreprises et un renforcement des fonds propres. La CDC Bénin affiche une situation financière saine avec une progression équilibrée de l'ensemble des postes du bilan. Ces résultats confirment la résilience de l'institution et sa capacité à poursuivre son développement dans un cadre de gestion rigoureux.

TABLEAU 5 : BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN	MONTANTS NETS (en Millions de FCFA)	
	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
Caisse, Trésor Public, Banques	32 642	26 431
Placements financiers	708 173	631 610
• Dépôts à Terme	311 500	231 100
• Titres obligataires	362 349	366 524
• Billets de trésorerie	313	813
• Titres de transaction	18 534	18 951
• Créances rattachées	15 477	14 223
Prêts aux établissements de crédit et assimilés (*)	42 123	47 345
Prêts aux entreprises (*)	55 877	53 664
Participations	147 154	118 440
Immobilisations incorporelles	207	74
Immobilisations corporelles	51 314	55 059
Autres Actifs	24 477	26 064
TOTAL DE L'ACTIF	1 061 967	958 687
PASSIF		
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Trésor Public, Banques		
Banques		
Passifs financiers	910 330	818 649
• Dettes envers la clientèle	196 703	134 711
• Autres passifs	74 100	71 675
• Engagements à long Terme	639 181	611 986
• Autres engagements à long terme (contrats de location)	346	277
TOTAL DU PASSIF	910 330	818 649
Capital libéré	77 625	77 625
Réserves	39 533	24 245
Écarts de réévaluation des instruments financiers	16 506	22 881
Résultat net	17 973	15 287
TOTAL CAPITAUX PROPRES	151 637	140 038
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 061 967	958 687

(*) Les prêts comprennent les créances rattachées et les dépréciations

Source : DF – CDC Bénin

2.2.4. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT



L’analyse financière du compte de résultat de la CDC Bénin pour l’exercice clos au 31 décembre 2024, en comparaison avec celui de l’exercice 2023, met en lumière les principales évolutions des produits, des charges et du résultat net, afin de dégager les tendances économiques et la performance opérationnelle de l’Institution.

◆ ANALYSE DES PRODUITS

En 2024, les intérêts et produits assimilés ont atteint 46 494 millions FCFA, enregistrant une hausse significative de 15,6 % par rapport à 2023 (40 203 millions FCFA). Cette progression reflète une intensification des placements productifs et une meilleure valorisation du portefeuille obligataire. Dans le même temps, les intérêts et charges assimilés se sont élevés à 25 744 millions FCFA contre 22 320 millions FCFA en 2023, soit une augmentation de 15,3 %, ce qui s’explique par la hausse du coût des ressources rémunérées (notamment celles liées à la CNSS).

Le résultat net d’intérêts s’établit ainsi à 20 750 millions FCFA, contre 17 883 millions FCFA en 2023, traduisant une amélioration de 16,0 %. Cette performance constitue le socle principal de la rentabilité de la CDC Bénin.

◆ COMMISSIONS ET AUTRES PRODUITS

Une baisse significative de 47 % a été enregistrée sur les commissions, les faisant passer de 986 millions de FCFA à 522 millions de FCFA. L’année 2023 a été marquée par la réalisation d’opérations exceptionnelles non renouvelées en 2024, comme la structuration de financement

au profit des sociétés BTEX et SImAU, ayant engendré des commissions significatives. De même, les commissions encaissées à la suite de la réalisation d’opérations de placement ont connu une baisse, en lien avec la restriction du périmètre d’intervention de la CDC Bénin sur le marché financier.

◆ **PRODUIT NET BANCAIRE ET RÉSULTAT BRUT D’EXPLOITATION**

En définitive, le produit net bancaire global s’est élevé à 20 893 millions de FCFA en 2024, contre 18 348 millions de FCFA en 2023, soit une croissance annuelle de 13,9 %. Cette performance positive reflète une gestion efficace des différentes sources de revenus et une adaptation réussie aux évolutions du marché.

◆ **FRAIS GÉNÉRAUX**

Les frais généraux ont enregistré une hausse de 8,4 %, passant de 2 603 millions de FCFA à 2 822 millions de FCFA. Cette augmentation s’explique principalement par l’intensification des activités de partenariat, le déploiement progressif du schéma directeur du système d’information, ainsi que les efforts engagés pour l’amélioration du cadre de travail.

Les dotations aux amortissements ont connu une hausse de 12,3 %, atteignant 274 millions FCFA contre 244 millions FCFA en 2023. Les charges générales d’exploitation s’élèvent ainsi à 3 096 millions FCFA, en augmentation de 8,7 % par rapport à l’exercice précédent.

◆ **RÉSULTAT NET**

Le résultat brut d’exploitation atteint 17 898 millions FCFA en 2024 contre 15 502 millions FCFA en 2023, soit une progression de 15,4 %. Après prise en compte du coût du risque (positif en 2024 à hauteur de 75 millions FCFA contre une charge de 215 millions FCFA en 2023), le résultat d’exploitation s’établit à 17 973 millions FCFA, en hausse de 17,6 % par rapport à 2023. Ce résultat est intégralement conservé en tant que résultat net, les gains ou pertes sur actifs immobilisés étant nuls sur les deux exercices.



L'exercice 2024 a été marqué par une progression constante des revenus d'intérêts, des charges d'exploitation maîtrisées, et une contribution marginale mais positive des produits non bancaires. Malgré une contraction des commissions, la CDC Bénin affiche une croissance significative de son résultat net, confirmant ainsi sa performance financière robuste et sa capacité à valoriser ses ressources.

TABLEAU 6 : COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS NETS (en Millions de FCFA)	
	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	46 494	40 203
Intérêts et charges assimilés	25 744	22 320
Résultat net d'intérêts (a)	20 750	17883
Commissions (produits)	522	986
Commissions (charges)	379	521
Résultat net des commissions (b)	143	465
Produits sur opérations de change	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
Résultat net de change (c)	-	-
Dividendes reçus (d)	-	-
Produit net bancaire (a)+(b)+(c)+(d)	20 893	18 348
Autres produits ordinaires	101	1
TOTAL DES PRODUITS NETS	20 994	18 349
Frais généraux	2 822	2 603
Autres charges ordinaires	-	-
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
	274	244
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 096	2 847
Résultat Brut d'Exploitation	17 898	15 502
Coût du risque	75	215
Résultat d'Exploitation	17 973	15 287
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés		
RÉSULTAT NET	17 973	15 287

Source : DF – CDC Bénin

2.3. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ET PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE

Depuis ses premières années d'existence, la CDC Bénin s'est imposée comme un acteur majeur du financement, contribuant activement au soutien des entreprises publiques et privées.

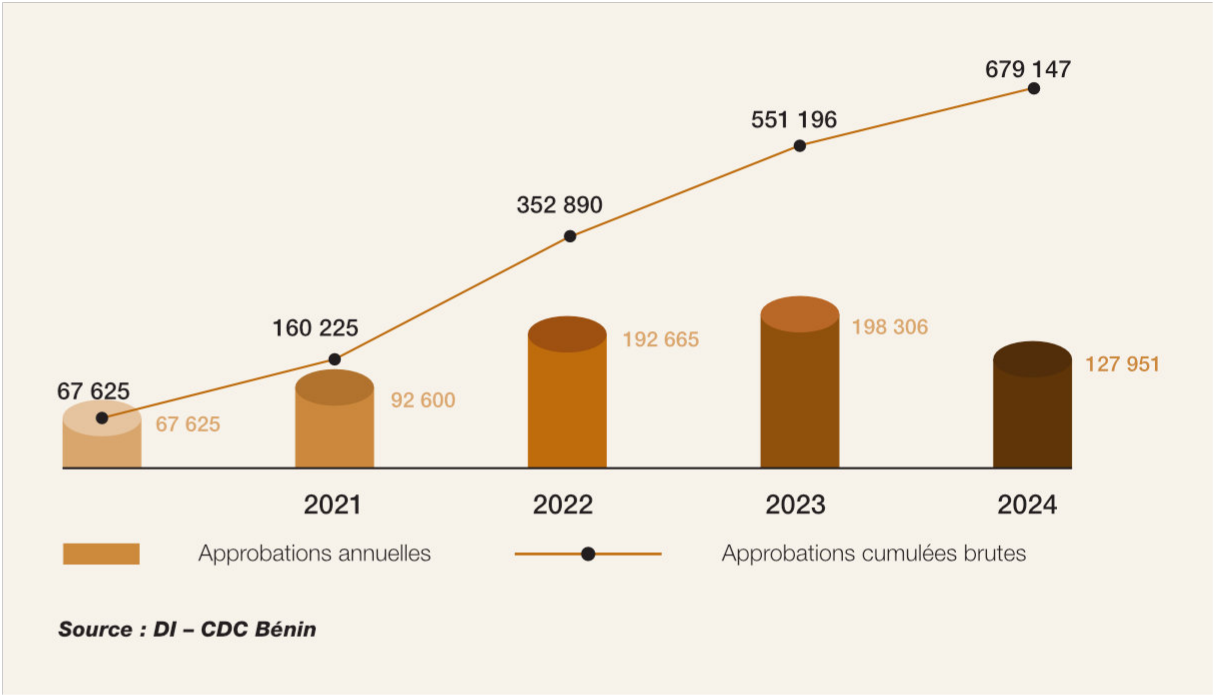
Au cours de l'exercice 2024, les activités opérationnelles de la CDC Bénin ont porté essentiellement sur les évaluations, les approbations, la supervision des projets, ainsi que les décaissements et les désinvestissements.

2.3.1. SITUATION DES APPROBATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Au titre de l'exercice 2024, la Caisse a obtenu les approbations de financement pour un montant total de 127 951 millions de FCFA, portant ainsi le cumul brut des approbations à fin décembre 2024 à 679 147 millions de FCFA.

Par ailleurs, des désinvestissements d'un montant total de 87 257 millions de FCFA ont également été approuvés, induisant un **cumul net des approbations de 525 288 millions de FCFA**.

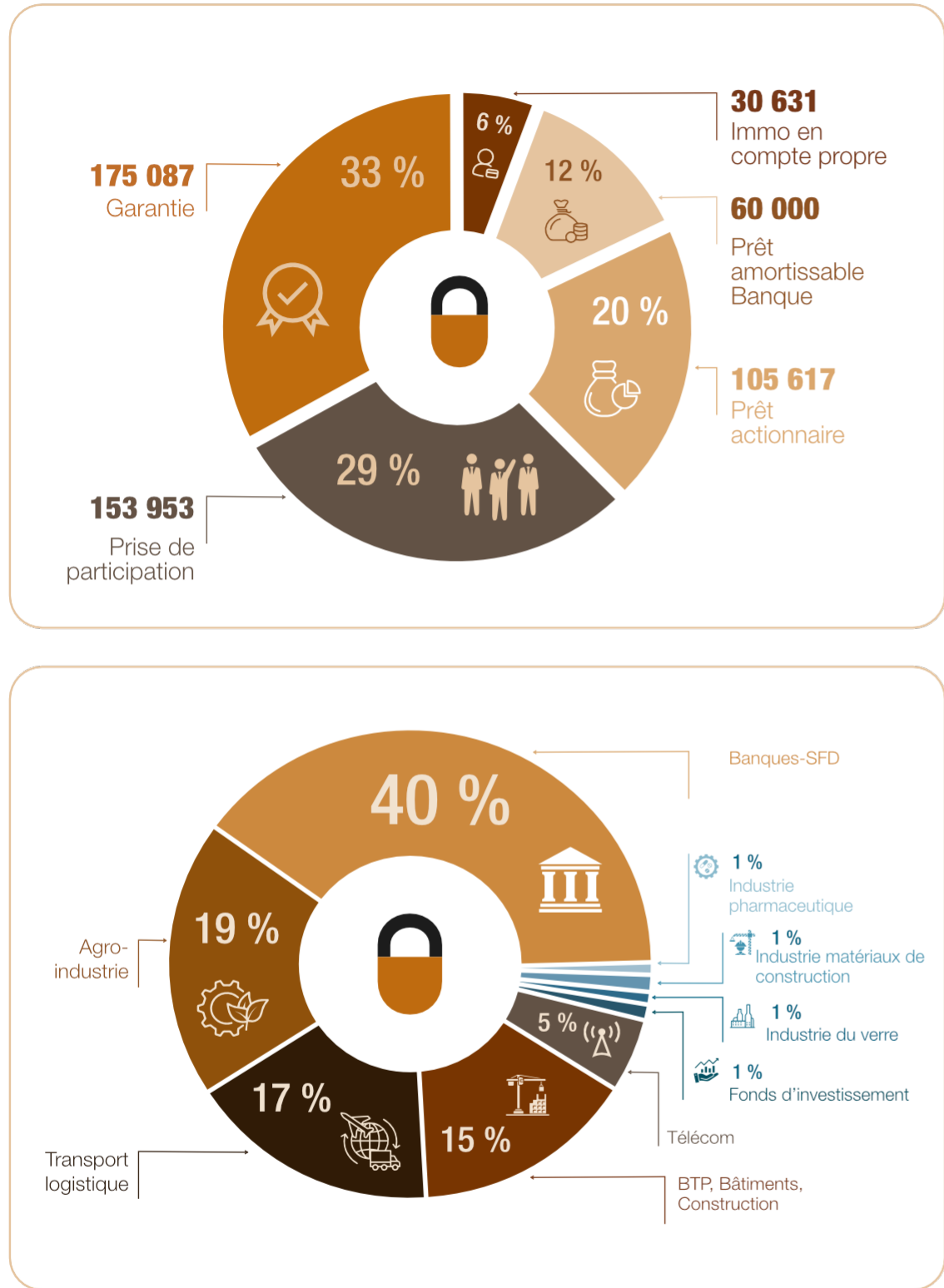
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DU VOLUME BRUT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENTS APPROUVÉS (EN MILLIONS DE FCFA)



La progression continue du volume cumulé des financements approuvés, comme l'illustre le graphique ci-dessus, indique une augmentation régulière de l'engagement financier de la CDC Bénin au fil des années.

La répartition des approbations nettes de la CDC Bénin à fin décembre 2024, par secteur, se présente comme suit :

GRAPHIQUE 5 : RÉPARTITION DES APPROBATIONS NETTES PAR SECTEUR ET PAR INSTRUMENT AU 31 DÉCEMBRE 2024

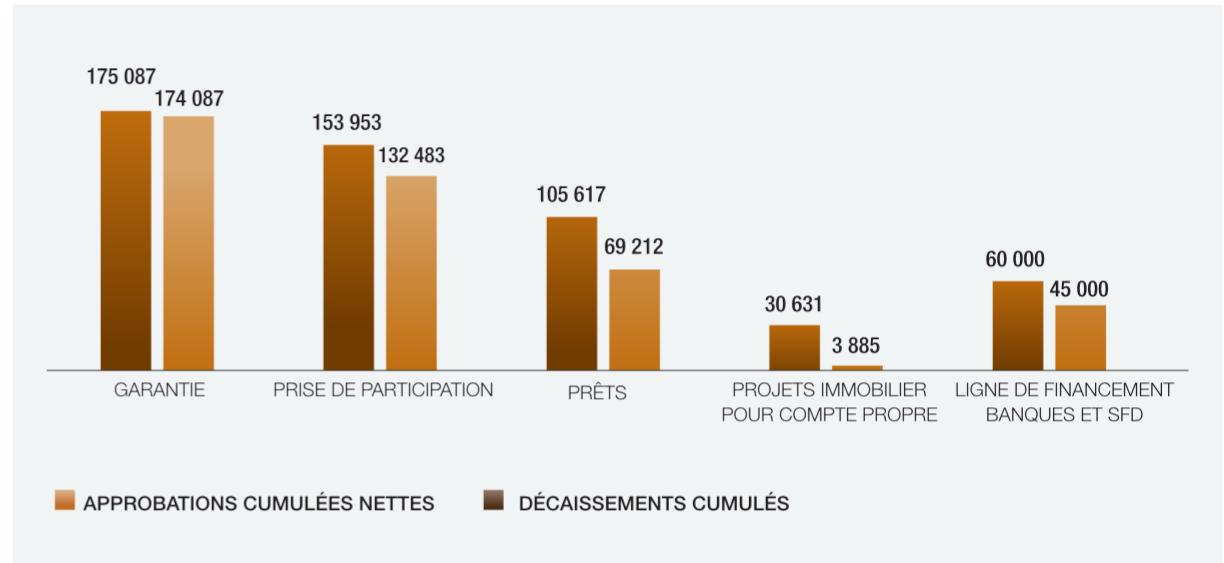


Source : DI – CDC Bénin

2.3.2. MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS D'APPROBATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les approbations sont exécutées à hauteur de **424 666 millions FCFA**, ce qui correspond à un taux de réalisation de 81 %. L'état de la mise en œuvre de ces décisions est schématisé comme suit :

GRAPHIQUE 6 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS PAR INSTRUMENT D'INTERVENTION AU 31 DÉCEMBRE 2024



GESTION DES RISQUES ET CONFORMITÉ



3.1. IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES CLÉS

La cartographie des risques est un outil qui permet d'identifier les aléas susceptibles d'entraîner une perte financière, de réputation ou d'image de marque pour l'organisation. Elle a pour objectif l'établissement d'un inventaire exhaustif des risques et leur suivi à tous les niveaux de l'organisation. Au terme de la mise à jour de la cartographie des risques de la CDC Bénin pour l'exercice 2024, on dénombre plusieurs catégories de risques répartis par famille et par criticité, accompagnés de dispositifs de maîtrise des risques.

Les objectifs spécifiques que la CDC Bénin s'est assignée en 2024 sont :

- Disposer d'un inventaire des principaux risques ;
- Améliorer le dispositif de contrôle interne face aux risques ;
- Se doter des indicateurs pertinents (tableau de bord) ;
- Aider la direction dans sa prise de décisions par rapport à la gestion des risques.

Les actions correctives nécessaires ont été mises en place afin de se prémunir au maximum des conséquences juridiques, humaines, économiques et financières que représentent les risques identifiés.

Un suivi constant est effectué dans le but de renforcer les dispositifs de maîtrise de risque existants et d'atténuer la criticité des risques. Des actions de sensibilisation sont également initiées tout au long de l'année à l'endroit du personnel pour ancrer en permanence la culture du risque.

La stratégie de gestion des risques de la CDC Bénin repose sur une approche structurée visant à garantir la stabilité financière et la résilience de l'institution face aux aléas économiques et opérationnels.

Elle s'articule autour de plusieurs axes :

- **L'appétence au risque**, qui implique la définition claire des limites de tolérance aux risques en fonction des objectifs stratégiques, assortie d'un suivi rigoureux pour assurer l'équilibre entre rentabilité et prudence. La déclaration d'appétence au risque est généralement formalisée dans un document revu deux (02) fois par an et permet à la Caisse d'exprimer son appétence et sa tolérance au risque dans le cadre de sa capacité « **prudentielle** ». Il définit avec des axes qualitatifs et quantitatifs, l'appétence sur les principaux risques encourus ;
- **Une gestion proactive des risques** à travers l'identification, l'évaluation et l'atténuation des menaces potentielles, soutenue par un dispositif de surveillance continue et des contrôles renforcés. À partir de la cartographie des risques opérationnels, la CDC Bénin peut déterminer la stratégie à adopter : **éliminer, réduire, transférer, ou accepter le risque, en toute connaissance de cause** ;

- **Une structure de gouvernance bien définie**, où chaque instance joue un rôle clé. La Commission de Surveillance fixe les grandes orientations stratégiques et veille au respect des politiques de gestion des risques. Le Comité d'Audit et de Risque analyse les expositions majeures et valide les stratégies appropriées d'atténuation du risque. Le Département de la Gestion des Risques est chargé de la mise en œuvre opérationnelle des politiques de gestion des risques et assure un reporting régulier aux instances dirigeantes ;
- **La conformité et l'audit interne** donnent une assurance raisonnable sur le respect des normes prudentielles et l'efficacité des dispositifs de contrôle interne, assurant ainsi une gestion des risques alignée sur les meilleures pratiques internationales.



Par ailleurs, le suivi des risques repose également sur une veille économique et sectorielle, assurant une adaptation continue aux évolutions du contexte macroéconomique et réglementaire. Cette approche dynamique garantit une meilleure réactivité face aux incertitudes et une optimisation des performances du portefeuille d'investissement.

3.2. MÉCANISMES DE CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation du dispositif de contrôle interne de la CDC Bénin est basée sur toutes les données pertinentes actuelles, y compris les rapports d'audit interne et externe, les rapports d'activités, les politiques et procédures, ainsi que les résultats des évaluations précédentes conformément au référentiel international COSO 1 sur le contrôle interne.

La structure organisationnelle de l'institution a été renforcée par une revue et une actualisation du document portant sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution.

Les investissements en matière de sensibilisation et de renforcement des compétences se sont poursuivis et ont impacté très favorablement l'environnement de contrôle interne, renforçant la culture de la gestion des risques.

La mise à jour de la cartographie des risques de la CDC Bénin pour l'année 2025 a permis d'appréhender la majorité des facteurs susceptibles d'affecter les activités et la performance de l'institution. Ainsi, au cours de l'année 2024, les activités de contrôle ont été mises en œuvre à tous les niveaux du dispositif, notamment :

- **L'auto-contrôle et le contrôle de premier niveau des opérationnels et de leurs supérieurs hiérarchiques** ;
- **Le contrôle de deuxième niveau assuré par le Département Gestion des Risques** (*pilotage des risques, contrôle permanent et conformité*) ;

- **Le contrôle de troisième niveau assuré par la fonction Audit Interne et Inspection.**

Le maintien d'une communication active avec l'ensemble du personnel sur l'importance des responsabilités de chacun en matière de contrôle est crucial.

Les axes de pilotage continuent à travers des missions permanentes et périodiques. Les axes de renforcement et d'appui métier d'experts sont mis en œuvre et devront être renforcés en 2025.

La solidité des dispositifs de gestion des risques s'accompagne d'une vigilance accrue en matière d'éthique, de conformité réglementaire et de prévention des risques d'intégrité.

3.3. RENFORCEMENT DES STANDARDS D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ



Forte de sa vision d'être une institution financière de renom, tiers de confiance et investisseur durable au service du développement économique et social du Bénin, la CDC Bénin renforce progressivement son dispositif de gestion des risques généraux et de non-conformité.

Pour renforcer la confiance de ses partenaires d'affaires et des autres parties prenantes, la CDC Bénin s'emploie au respect des lois et textes réglementaires qui lui sont applicables.

Un des axes prioritaires dans le cadre du renforcement des standards d'éthique et de conformité de l'exercice 2024 demeure la gestion des risques d'intégrité, y compris le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la corruption et la fraude.

Plusieurs mécanismes ont été mis en œuvre dans cet objectif :

- **ABONNEMENT À UNE PLATEFORME D'INVESTIGATIONS KYC POUR LES PARTENAIRES D'AFFAIRES ET LES PROMOTEURS DE PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DE LA LAB FT :**

Depuis 2024, la Caisse utilise une plateforme KYC (Know Your Customer) de renommée internationale pour effectuer des vérifications approfondies des partenaires d'affaires et des promoteurs de projets.

Cette plateforme permet d'effectuer une vérification préalable sur les listes de sanctions, les listes de personnes politiquement exposées et les rapports défavorables des médias.

Cette démarche vise à améliorer l'identification et la connaissance des partenaires dès le début de la relation, renforçant ainsi le filtrage des partenaires dans le cadre des opérations de mobilisation de ressources et de financement. L'objectif est de préserver l'image de la Caisse en évitant les risques et en garantissant des relations d'affaires plus sûres et transparentes.

- **ACTUALISATION DES DOCUMENTS D'IDENTIFICATION DES PARTENAIRES D'AFFAIRES ET PROMOTEURS DE PROJETS D'INVESTISSEMENT :**

Dans le cadre de la poursuite de l'opérationnalisation du dispositif de LAB FT, un programme d'actualisation des documents d'identification des partenaires financiers et des promoteurs de projets de financement est en cours de réalisation. Ce programme vise la mise à jour de l'identification des partenaires de la Caisse.

- **RENFORCEMENT DU CADRE PROCÉDURAL DE GESTION DES RISQUES DE NON-CONFORMITÉ :**

En 2024, le corpus documentaire de prévention et de gestion des risques de non-conformité a été renforcé dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.

Dans les domaines de la veille, de la lutte contre la corruption et la fraude, des projets de documents ont été élaborés et sont en attente de validation par les instances de gouvernance.

- **FORMATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES LIÉES À LA CONFORMITÉ :**

En 2024, dans le cadre des actions de sensibilisation et de communication en matière d'intégrité et de prévention, plusieurs supports thématiques ont été conçus et présentés à l'ensemble du personnel. Ces thématiques sont relatives à :

- **L'éthique professionnelle et la déontologie ;**
- **La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ainsi que la prolifération des armes ;**
- **La protection des données à caractère personnel ;**
- **Les conflits d'intérêts ;**
- **La prévention des risques liés à la confidentialité des données.**

Le second axe prioritaire en matière de conformité réglementaire est relatif au projet de revue de la conformité de la CDC Bénin à tous les textes légaux qui sont applicables.



Ce chantier démarré en 2024 se poursuivra et devra conduire à l'identification des textes applicables et à l'analyse de leur mise en application interne. A la suite de cette analyse, des plans d'actions seront définis pour corriger les écarts de conformité.

**CONTRIBUTION AU
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET
SOCIAL**

4.1. IMPACTS ÉCONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS

A travers ses financements alignés sur l'objectif de transformation structurelle de l'économie béninoise, la CDC Bénin contribue à la création d'emplois durables.

Ses interventions ont permis de créer des impacts socio-économiques significatifs notamment en matière de création d'emplois.

4.2. CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

Les investissements de la CDC Bénin ont permis d'injecter des capitaux à long terme dans des secteurs stratégiques de l'économie nationale, tels que les infrastructures, l'agriculture, l'immobilier, les PME/PMI, l'énergie et la finance verte.

Grâce à une stratégie d'allocation ciblée, ces investissements ont contribué à :

- Réduire le déficit de financement des acteurs économiques ;
- Accélérer la mise en œuvre de projets structurants ;
- Créer un effet d'entraînement sur les investissements privés, surtout via les partenariats public-privé (PPP).

4.3. STIMULATION DE LA CROISSANCE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

Les projets financés par la CDC Bénin ont généré des externalités positives en matière de croissance économique et d'emplois, à travers :

- La création directe et indirecte d'emplois, notamment dans le secteur de la construction, de l'agriculture et des services financiers. Ainsi, 7 053 emplois directs et durables ont été créés dont 3098 occupés par des femmes, soit 44 %;
- L'amélioration de l'accès au financement pour les entrepreneurs, avec un effet de levier sur la productivité ;
- La valorisation des chaînes de valeur locales, entraînant une hausse des revenus pour les populations bénéficiaires.

4.3.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET FINANCIÈRES

En intervenant aux côtés de partenaires techniques et financiers de référence, la CDC Bénin contribue également à :

- La professionnalisation du secteur financier local, via le soutien aux banques et institutions de microfinance ;
- Le développement d'instruments financiers innovants en cours (fonds de pension, produits d'épargne, etc.) ;
- L'ancrage d'une culture de gouvernance, de transparence et de performance, conforme aux meilleurs standards, dans les projets qu'elle finance.

4.3.2. EFFETS DE LEVIER SUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET PRIVÉ

Les interventions de la CDC Bénin créent des effets de levier dans l'économie :

- En mobilisant d'autres bailleurs ou investisseurs autour des projets portés par l'Institution ;
- En réduisant le risque perçu dans certains secteurs jugés peu bancables ;
- En catalysant l'émergence d'écosystèmes économiques locaux durables.

Par le biais de ses investissements à long terme, la CDC Bénin contribue à la constitution d'un patrimoine économique national, à travers la détention d'actifs stratégiques dans des secteurs clés.

DOMAINES D'IMPACT	RETOMBÉES OBSERVÉES / ATTENDUES
CROISSANCE DU PIB	Accélération par les investissements productifs et infrastructurels
EMPLOI	Création de milliers d'emplois directs et indirects
INCLUSION FINANCIÈRE	Amélioration de l'accès au crédit pour les PME et les populations vulnérables
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	Réduction des inégalités régionales grâce à des projets dans les zones rurales
RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE	Diversification des sources de financement et renforcement des capacités locales
EFFET DE LEVIER SUR LE SECTEUR PRIVÉ	Mobilisation de capitaux privés autour des projets initiés par la CDC Bénin

4.4. PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET COOPÉRATION À IMPACT SOCIAL

Dans le cadre de sa mission de financement du développement économique et social, la CDC Bénin a renforcé en 2024 son réseau de partenariats stratégiques, tant sur le plan national qu'international.

Sur le plan local, des collaborations actives ont été établies avec les institutions financières (banques commerciales, SFD) et les organismes publics (ADPME), en vue de soutenir l'accès au financement pour les PME et les projets structurants. Des synergies ont également été développées avec les institutions de prévoyance sociale dans la perspective d'une centralisation des réserves et de la mise en place d'un écosystème de fonds de pension.

La CDC Bénin a consolidé ses partenariats techniques avec des institutions de renom telles que le Groupe Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Caisse des Dépôts et Consignations de France, ainsi que les autres CDC africaines membres du Forum des Caisses de Dépôt.

Dans cette dynamique, la CDC Bénin a été désignée pour assurer la présidence du Forum à compter de septembre 2025 pour un mandat de deux (02) ans. Cette présidence visera à intensifier la coopération avec les banques multilatérales de développement, à promouvoir une mobilisation accrue des ressources domestiques au service d'un développement industriel durable et à renforcer l'engagement des CDC en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Dans le prolongement de cet engagement, la CDC Bénin a organisé, du 5 au 7 novembre 2024 à Cotonou, la première rencontre du Club des juristes du Forum des CDC, sur le thème : « **Les directions juridiques des CDC et le financement des projets** ». L'événement a rassemblé une cinquantaine d'experts juridiques issus de CDC africaines et européennes, ainsi que des représentants institutionnels béninois et régionaux.

Les discussions ont porté sur les enjeux juridiques du financement de projets, les contrats internationaux, le capital-investissement, la RSE et l'impact de l'intelligence artificielle sur l'efficacité des services juridiques. Ces partenariats ont permis de bénéficier des assistances techniques, notamment pour la structuration d'instruments de financement innovants et durables. A titre d'exemple avec le Groupe AFD, la Caisse a bénéficié d'une assistance technique qui lui a permis d'initier plusieurs études pour la création des produits d'épargne à destination de plusieurs cibles notamment :

- (i) Un produit d'épargne basé sur la culture de la tontine,**
- (ii) Une solution d'épargne à destination de la diaspora,**
- (iii) La création du premier Fonds de pension par capitalisation des retraites**

Par ailleurs, des partenariats financiers ont été établis avec des banques de développement régionales telles que la BOAD et la BIDC. Des discussions sont également en cours avec plusieurs autres institutions internationales, en vue du cofinancement de projets stratégiques.

Ces initiatives illustrent l'engagement de la CDC Bénin à jouer pleinement son rôle de catalyseur de la transformation économique nationale, en mobilisant des ressources, des expertises et des réseaux au service du financement structurant, de la transformation économique et de la création de valeur durable.



Ces résultats n'auraient pu être atteints sans une dynamique de collaboration renforcée avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, au service d'un développement inclusif et durable.

A close-up photograph of a pair of hands with dark skin, cupped together and holding a small, vibrant green seedling with three leaves. The seedling is growing out of a mound of dark, rich soil. The background is a solid green color with a white circle containing the number 5 in the top right corner.

**ENGAGEMENT RSE
ET DEVELOPPEMENT
DURABLE**

5.1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE MESURES D'ATTÉNUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

En référence à sa politique « **Environnement, Social et Gouvernance (ESG)** », la CDC Bénin s'engage à intégrer les enjeux de développement durable au cœur de ses activités, en soutenant les politiques publiques en faveur de la transition écologique et en promouvant une économie résiliente et bas carbone.

A cet effet, elle s'est dotée d'une politique environnementale qui s'appuie sur cinq (5) piliers :



PILIER 1 :
INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES DANS LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUTION ET DANS CELLE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES ELLE INVESTIT.

Investisseur responsable, la CDC Bénin est consciente de l'importance de prendre en compte les enjeux climatiques dans ses opérations. Dans cette dynamique, elle collabore avec des institutions partageant des valeurs similaires pour développer des projets d'une économie résiliente et bas-carbone. Elle sensibilise et forme ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et les encourage à adopter des gestes écoresponsables au quotidien.



PILIER 2 :
RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR UNE GESTION OPTIMISÉE DES RESSOURCES NATURELLES.

La CDC Bénin met en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités en digitalisant la gestion de ses documents, en diminuant sa consommation de ressources (eau, électricité, internet, papier). Elle encourage également l'éco-conception des produits, la promotion des énergies renouvelables et l'économie circulaire.



PILIER 3 :
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES.

En sa qualité d'investisseur d'intérêt général, la CDC Bénin finance les projets structurants portés par l'Etat et les collectivités territoriales en vue de contribuer au développement inclusif et équilibré du Bénin. Elle appuie les communautés locales dans la réalisation des projets respectueux de l'environnement.



PILIER 4 :
DIALOGUE PERMANENT AVEC LES PARTIES PRENANTES.

Périodiquement, la CDC Bénin publie des rapports sur ses performances environnementales et assure une communication ouverte et transparente sur ses initiatives en la matière avec l'ensemble de ses parties prenantes.



PILIER 5 :
SUIVI ET ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS.

La CDC Bénin établit un plan d'actions détaillé pour chaque pilier, avec des objectifs précis et des indicateurs de performance. Un comité dédié est chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de cette politique environnementale. Elle est révisée périodiquement pour garantir sa pertinence et son efficacité, en tenant compte des évolutions législatives, technologiques et sociétales.

5.2. CHARTE D'ENGAGEMENTS RSE

En sa qualité d'Investisseur Socialement Responsable (ISR), la CDC Bénin s'est engagée à intégrer les enjeux de durabilité tant dans ses décisions d'investissement que dans l'exécution quotidienne de ses missions. Elle promeut un développement durable et inclusif, qui prend en compte toutes les composantes des sociétés impactées à travers ses activités.

En raison de son rôle stratégique dans l'économie nationale, l'Institution réaffirme ses engagements sociaux, environnementaux et en matière de gouvernance à travers une charte RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). Par ailleurs, l'appropriation de cette charte par l'ensemble des parties prenantes est essentielle à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Les engagements RSE de la CDC Bénin reposent sur quatre (4) piliers assortis de quinze actions concrètes en faveur du développement durable.



PILIER 1 :

**GOUVERNER DE
FAÇON RESPONSABLE
ET TRANSPARENTE**

La CDC Bénin accorde une importance capitale à la gouvernance responsable. Cet engagement est exprimé dans l'ensemble de ses documents stratégiques, témoignant ainsi sa volonté de s'aligner sur les standards internationaux du secteur financier. De ce fait, l'institution s'est engagée à :

- Assurer une gestion transparente, éthique et sécurisée des ressources collectées ;
- Déployer des mécanismes d'audit et de contrôle qui garantissent l'intégrité de ses opérations ;
- Promouvoir un dialogue inclusif avec ses parties prenantes internes et externes ;
- Réaliser des investissements responsables qui favorisent l'émergence de champions nationaux.



PILIER 2 :

**CONTRIBUER À LA
PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Consciente de ses impacts sur l'environnement, la CDC Bénin s'est engagée à :

- Verdir le portefeuille des projets qu'elle finance en s'assurant qu'ils intègrent les critères environnementaux et créent des valeurs pour l'économie nationale ;
- Réduire son empreinte carbone en optimisant l'utilisation des ressources (consommation d'eau, d'électricité, d'encre, de papier, de carburant...) et en promouvant les énergies renouvelables ;
- Sensibiliser régulièrement ses parties prenantes aux enjeux environnementaux et les encourager à adopter des gestes écoresponsables au quotidien.



PILIER 3 : SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS

- Promouvoir l'inclusion sociale, la diversité et l'égalité des chances en soutenant des projets à impact positif ;
- Contribuer au développement des territoires à travers des investissements durables ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et la montée en compétences du capital humain de l'institution ;
- Veiller au bien-être et à la santé des salariés.



PILIER 4 : ENTREtenir DES RELATIONS DURABLES AVEC LES PARTIES PRENANTES

Prendre en compte les parties prenantes dans sa démarche RSE est primordiale pour la CDC Bénin. A ce titre, l'Institution s'est engagée à :

- Impliquer les parties prenantes dans la définition des priorités RSE ;
- Instaurer un dialogue permanent avec ses parties prenantes pour la mise en œuvre d'actions RSE inclusives ;
- S'assurer de la satisfaction de ses parties prenantes en développant avec elles, des relations durables, équilibrées et équitables ;
- Communiquer avec ses parties prenantes sur ses actions et performances RSE.



La mise en œuvre de cette charte constitue un levier essentiel pour la vitalité de la démarche RSE. Le suivi et l'évaluation permettront d'assurer une amélioration continue de la performance RSE. Le Comité Technique RSE (COTECH-RSE) mis en place est chargé de veiller à cette mission.

La CDC Bénin est un acteur majeur de la promotion d'un développement économique durable et inclusif au Bénin.

5.3. DISPOSITIF DE SUIVI DE LA DÉMARCHE RSE

Dans le cadre du renforcement de la mise en œuvre de sa stratégie Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), s'est dotée d'un dispositif de suivi de sa démarche RSE, composé d'un comité de pilotage (COPIL-RSE) et d'un comité technique RSE (COTECH-RSE).

Ce dispositif, d'une part, vise à œuvrer à l'enrichissement de la démarche RSE de l'Institution et d'autre part à piloter jusqu'à son terme, son processus RSE à l'horizon 2026.

Le COPIL-RSE a pour objet de superviser le processus d'implémentation de la démarche RSE conformément à ses politique et stratégie, notamment :

- **Fixer les orientations stratégiques dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche RSE de la Caisse ;**
- **Valider les choix techniques proposés par le Comité Technique RSE en vue de leur présentation à la Commission de surveillance de la Caisse.**

En plus du COPIL-RSE, le COTECH-RSE a pour objet de coordonner la mise en œuvre de la démarche RSE à la CDC Bénin conformément aux orientations définies par le COPIL-RSE.

VERDISSEMENT DES PROJETS FINANCÉS PAR LA CDC BÉNIN

Alignée sur le **premier pilier** de sa politique environnementale, la CDC Bénin a renforcé en 2024 l'intégration des critères de durabilité dans les projets qu'elle finance. Elle s'est dotée d'une grille de notation ESG/RSE composée de cinq critères et de treize check-lists. Désormais, chaque projet se voit attribuer un score RSE qui figure dans la fiche d'analyse. Ce score, essentiel pour décider de la poursuite du financement, sert aussi à formuler des recommandations aux promoteurs des projets.

Progressivement, tous les dossiers de financement, notamment ceux validés en amont par le Comité Stratégique, feront l'objet d'une évaluation RSE. Les conclusions de cette analyse seront présentées au Comité d'investissement (CI), puis la mise en œuvre des recommandations validées sera suivie par la Cellule Support au Management (CSM). En amont, cette dernière élabore une synthèse des résultats qu'elle soumet au COTECH-RSE (avis consultatif) avant la validation finale du COPIL-RSE.

Enfin, pour garantir la transparence et accélérer l'évaluation, la grille ESG/RSE est partagée en amont avec les promoteurs des projets afin de recueillir leurs réponses et observations.

Au dernier trimestre 2024, un premier rapport d'évaluation pilote a été élaboré à la suite de la notation de deux projets afin de mesurer leur degré d'intégration des enjeux de durabilité.

5.4. PARTICIPATION À LA TABLE RONDE SUR LE CLIMAT

Le Fonds Monétaire International (FMI), dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité - FRD a exploré le potentiel du financement climat au Bénin. Dans cette optique, l'Etat, à travers le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), a, conjointement avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire Internationale (FMI), organisé une table ronde sur le financement climatique le 16 juillet 2024. Cette initiative, a permis de réunir les partenaires de développement y compris les banques de développement multilatérales et régionales, les institutions de financement du développement et le secteur privé.

La CDC Bénin, y a pris part par le biais de sa Directrice Générale. Cette rencontre a permis à la Directrice Générale de formuler plusieurs recommandations en faveur d'un environnement propice au financement climatique et à la transition écologique du secteur privé. Parmi ses principales propositions figurent :

- La création d'un guichet unique pour centraliser les informations et les ressources disponibles pour les entreprises souhaitant s'engager dans la transition écologique ;
- Le renforcement de la communication et la transparence autour des dispositifs et incitations mis à disposition par l'État pour le secteur privé ;
- Le Développement des mécanismes de financements innovants et des incitations financières : tels qu'une plateforme de crowdfunding dédiées aux projets climatiques.

5.5. ACTIONS SOCIALES : INCLUSION, GENRE ET ÉGALITÉ DES CHANCES

● CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME À TRAVERS L'ORGANISATION DU PREMIER CDC BÉNIN TALK

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes 2024, la CDC Bénin a organisé son premier « **CDC Bénin TALK** » le 8 mars, dans la salle de conférence de la CCI Bénin. L'événement, qui a rassemblé une centaine de participantes (collaboratrices de la CDC, entrepreneures, dirigeantes d'institutions bancaires et partenaires), visait à informer les femmes entrepreneures sur la structuration de leurs projets, les instruments de financement disponibles et à partager des témoignages de réussite.

La présence de **Madame Shadya ASSOUMA**, ministre de l'Industrie et du Commerce, a souligné l'importance accordée par le Gouvernement béninois, sous la présidence de **Patrice TALON**, à l'autonomisation économique des femmes.



● **CEO OF THE DAY : DÉVELOPPER LE LEADERSHIP CHEZ LES JEUNES FEMMES EN ENTREPRISE**

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la CDC Bénin a pris part à la campagne « **CEO OF THE DAY** » organisée par MTN Bénin. Sélectionnée pour ce programme, **Madame Wilma Belinda HOUETO**, assistante trésorière, a occupé, l'espace d'une journée, le poste de Directrice Générale, prenant part à des réunions stratégiques (CODIR et Comité de la mobilisation des ressources) et gagnant en assurance et en leadership. Cet événement, relayé par une vidéo institutionnelle ayant recueilli plus de 500 mentions « **J'aime** » sur LinkedIn, témoigne de l'engagement de la CDC Bénin en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des chances.



● **GESTION DES TALENTS : LE CAPITAL FÉMININ DE LA CDC BÉNIN À L'HONNEUR DU WOMEN WORKSHOP MTN BÉNIN**

La CDC Bénin et MTN Bénin ont organisé un Women Workshop visant à valoriser le leadership féminin et l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle. À cette occasion, **la Directrice Générale de la CDC Bénin, Madame Maryse LOKOSSOU**, et celle de **MTN Bénin, Madame UCHE UFODILE**, ont notamment échangé sur le syndrome de l'imposteur et les moyens de le surmonter. Cette initiative



illustre l'engagement commun des deux partenaires en faveur de l'égalité des genres et du développement des talents féminins, en cohérence avec les priorités du Gouvernement béninois.

● **DÉVELOPPEMENT DES JEUNES TALENTS : LA CDC BÉNIN A OUVERT SES PORTES AUX ENFANTS DU PERSONNEL ET AUX ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES**

Au lendemain de la signature de la convention de partenariat entre la CDC Bénin et certaines écoles de référence de notre écosystème éducatif en vue de soutenir ce secteur prioritaire pour un développement durable, l'institution a convié les étudiants de l'ENEAM et d'EPITECH Bénin à une journée portes ouvertes, le 16 octobre 2024 à son siège.

Plongés dans son univers, ces futurs diplômés ont eu l'opportunité de découvrir la Caisse à travers ses diverses missions, d'enrichir leurs connaissances sur l'institution grâce à une meilleure compréhension de ses domaines d'intervention, les projets dans lesquels elle a déjà investi et la diversité des métiers exercés par ses cadres.

Cette immersion au cœur de la CDC Bénin a également permis aux étudiants de comprendre le rôle majeur qu'elle joue dans la transformation industrielle, la croissance économique et le progrès social au Bénin.

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin a également accueilli quelques enfants de son capital humain, le 03 octobre 2024 dans le cadre d'une journée portes ouvertes qui leur a été dédiée. Âgés entre 8 et 18 ans, ces enfants ont non seulement exploré l'univers professionnel de leurs parents, mais aussi se sont familiarisés avec son fonctionnement. Des activités pédagogiques ont été réalisées pour les initier à des concepts accessibles de gestion et d'investissement, leur offrant ainsi un aperçu du monde de la finance, des cœurs de métiers et des activités de la CDC Bénin.

● **INCLUSION SOCIALE GRÂCE AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : LA CDC BÉNIN A SOUTENU LES APPRENANTS ATTEINTS D'HANDICAP VISUEL DU CENTRE DES AVEUGLES DE SEGBEYA ET DES JEUNES FILLES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES DU FOYER DON BOSCO**

La CDC Bénin, en tant qu'Investisseur Socialement Responsable, a financé un programme intensif (SUMMER CAMP) mené par EPITECH Bénin, permettant à cent jeunes, dont des non-voyants, de se former aux métiers du numérique (programmation, robotique, développement web et mobile). Organisée pendant une semaine, la formation a mis l'accent sur l'inclusion, en proposant un accompagnement adapté à chaque participant. Lors de la cérémonie de restitution, le 14 septembre 2024, les Directrices Générales de la CDC Bénin et d'EPITECH, Mesdames **Maryse LOKOSSOU** et **Johanne BRUFFAERT**, ainsi que des représentants du ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance et de l'Agence des Systèmes d'Information

et du Numérique, ont rappelé l'importance de l'inclusion sociale et numérique et évoqué des pistes de coopération renforcée.

La Directrice Générale de la CDC Bénin a réaffirmé l'attachement de l'institution à la diversité et à l'égalité des chances, soulignant que l'accès au numérique est un droit pour tous. Les responsables des centres participants (**Foyer Laura Vicuna et CPSAA**) et les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude pour cette opportunité et la remise de certificats, qui leur ouvre de nouvelles perspectives professionnelles. Par cette initiative, la CDC Bénin confirme son engagement à soutenir des actions favorisant l'accès à la connaissance et l'inclusion numérique.



● OCTOBRE ROSE : LA CDC BÉNIN A SENSIBILISÉ SON CAPITAL HUMAIN SUR LES CANCERS DE LA FEMME

La santé et le bien-être du capital humain sont des piliers clés de la responsabilité sociétale de la CDC Bénin. A cet effet, en marge de la campagne mondiale « **Octobre rose** », dédiée à l'information et à la sensibilisation sur le cancer du sein, l'institution a organisé une session d'échanges du capital féminin avec madame **Annie TOMAGANA-GANSOU**, une survivante du cancer des ovaires et participé à une masterclass sportive.

● RÉSEAU FÉMININ DE LA CDC BÉNIN : ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE EN VUE DE SON OPÉRATIONNALISATION

La CDC Bénin accorde une grande importance au développement et à l'épanouissement de son capital féminin. Soucieuse de formaliser un réseau interne dédié à ses collaboratrices, elle a organisé une journée de réflexion stratégique dont l'objectif était de débattre de l'opportunité de créer un tel espace d'échange et de soutien.

Grâce à un sondage préliminaire mené par le cabinet Perle de Leader, il est apparu que les femmes aspirent à la mise en place d'un réseau féminin propre à la CDC Bénin. Une feuille de route a alors été élaborée à l'issue de la journée de réflexion pour guider l'opérationnalisation de ce réseau. Son déploiement, amorcé en 2024, connaîtra une avancée significative lors du prochain exercice, afin de concrétiser les recommandations et d'avoir un impact réel sur l'épanouissement professionnel et personnel des collaboratrices.

● HEURE SANTÉ : RENDEZ-VOUS MENSUEL DE SENSIBILISATION SUR LES MALADIES

Consciente de la richesse clé que constitue son capital humain dans le cadre de l'exécution de ses missions statutaires, la CDC Bénin a initié des activités visant à promouvoir son bien-être et sa santé.

La Caisse a mis en place « **Heure santé** », une initiative mensuelle organisée chaque dernier vendredi pour informer et sensibiliser son personnel à la prévention et la prise en charge des maladies. Chaque session, animée en ligne par un médecin spécialiste, vise aussi à partager des bonnes pratiques et à promouvoir le bien-être au travail.

Pour cette première saison qui a rencontré un franc succès auprès du capital humain, un accent a été mis sur les maladies suivantes : **maladie des yeux, l'hypertension/hypotension artérielle, la santé mentale, la nutrition et le diabète.**

Fort de ce succès, la CDC Bénin s'est engagée à poursuivre cette session de sensibilisation, mettant la santé au cœur des priorités du capital humain et de la Direction Générale.

● MASTER CLASS SPORTIVE : LE RENDEZ-VOUS TRIMESTRIEL DE SPORT COLLECTIF

Bénéfique pour la santé en général et vectrice de bien être, la pratique d'une activité sportive à l'échelle d'une équipe contribue à sa cohésion tout en améliorant la santé mentale et en prévenant des maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

A cet égard et en référence à sa Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), la CDC Bénin a initié au cours de l'exercice 2024, une « **MASTERCLASS SPORTIVE** » en faveur de son **capital humain**. Elle avait non seulement pour buts de contribuer à l'amélioration du bien-être et de la santé du personnel grâce à la pratique rythmée d'une activité sportive mais aussi de renforcer l'esprit et la cohésion d'équipe par des exercices sportifs en équipe.

Animé par un coach sportif, ce rendez-vous trimestriel a contribué non seulement au renforcement de l'esprit et de la cohésion d'équipe, mais aussi à son bien-être.

● RESTITUTION D'UNE EXPOSITION ARTISTIQUE CONSACRÉE AUX ŒUVRES DE L'ARTISTE PEINTRE CHARLY D'ALMEIDA

Afin de vulgariser la culture de l'art auprès de son capital humain, soutenir et encourager la création artistique, la CDC Bénin a organisé une restitution à la suite de l'exposition de l'artiste peintre et sculpteur béninois, **Charly D'ALMEIDA**.

Déroulée sous le format « **Team Building** » qui a réuni tout le personnel de l'Institution autour d'un stand up/ « **conférence-débat** » entre l'artiste peintre « **Charly D'ALMEIDA** » et le personnel de la Caisse, cette restitution a permis de semer la graine artistique et d'éveiller la sensibilité à l'art dans sa diversité.

Ce rendez-vous a été l'occasion d'introduire le prochain artiste exposant, **Charbel HOUADJETO connu sous le nom d'artiste « Charbel COFFI »**. Au cours des premiers mois de l'année 2025, les toiles de ce dernier seront exposées au sein de la CDC Bénin.

Cette démarche marque le soutien de la CDC Bénin à la promotion de l'art et à la mise en valeur des acteurs de cette industrie de plus en plus propulsée par le Gouvernement de la République du Bénin sous le leadership du Président Patrice TALON.

5.6. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

La CDC Bénin se positionne comme une institution financière de renom, tiers de confiance et investisseur durable et est alignée sur plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle contribue à l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) grâce à ses interventions dans l'industrie pharmaceutique et ses actions en faveur du bien-être de son personnel. Son partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur, la création de stages et l'accompagnement des jeunes talents s'inscrivent dans les ODD 4 et 17 (Éducation de qualité et Partenariats).

En soutenant l'opérationnalisation d'unités industrielles à la GDIZ, la CDC Bénin encourage l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) tandis que ses participations dans les centrales photovoltaïques de SIKA CAPITAL répondent aux ODD 7 et 13 (Énergie propre et Action pour le climat). Enfin, l'ensemble de ces initiatives contribue à la promotion d'une croissance économique inclusive et durable, au développement de communautés résilientes et à la consommation ainsi qu'à la production responsables (ODD 5, 8, 11, 12).



Forte de ces réalisations, la CDC Bénin aborde les prochaines étapes avec ambition et responsabilité, en consolidant ses axes stratégiques et en accélérant la mise en œuvre de sa feuille de route.



6

PERSPECTIVES DE L'INSTITUTION

6.1. ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025

La feuille de route de l'institution issue de la revue du PS repose sur **15 projets prioritaires à mettre en œuvre sur 2024 et 2025**. Le PS qui s'achèvera en 2025, a marqué l'envol de l'institution et son positionnement comme acteur de premier plan dans le financement du développement économique et social de notre pays, avec l'ambition d'injecter **1 000 milliards de FCFA dans l'économie nationale** qui devraient impacter à coup sûr plusieurs secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie, l'industrie, l'agriculture, l'immobilier, etc.

A l'issue de 2025, le PS devrait faire l'objet d'une revue finale et déboucher sur l'élaboration d'un nouveau PS quinquennal en lien avec le Programme d'Actions du Gouvernement comme le fut le précédent.



6.2. LES INITIATIVES EN COURS DANS LE CADRE DU PS 2021-2025

Dans le cadre de la mise en œuvre des 15 projets prioritaires, la CDC Bénin a mis en route plusieurs initiatives relatives à la poursuite de l'opérationnalisation de l'institution, la mobilisation des ressources, la poursuite des investissements et le soutien au secteur privé, notamment les PME-PMI.

6.2.1. LA POURSUITE DE L'OPÉRATIONNALISATION DE L'INSTITUTION

Dans la dynamique globale d'opérationnalisation de ses fonctions, la CDC Bénin ambitionne de se doter d'un système d'information performant, à la hauteur de son positionnement stratégique et comparable aux standards des grandes institutions internationales.

C'est dans cette perspective qu'un **Schéma Directeur SI** a été élaboré.

Les projets qui en découlent seront déployés progressivement. Dans ce cadre, deux axes stratégiques seront poursuivis en parallèle :

Poursuite et lancement de projets structurants

- **La digitalisation des processus métiers engagée en 2024 se poursuivra sur les volets gestion de la trésorerie et des placements, gestion des investissements, et gestion des risques.**
- **De nouveaux chantiers seront lancés en 2025, notamment :**
 - **La digitalisation de la gestion des consignations et déconsignations ;**
 - **Le déploiement d'une application de Gouvernance, Risques et Conformité (GRC) ;**
 - **La mise en place d'une solution de gestion des patrimoines.**

Renforcement de l'infrastructure informatique

La CDC Bénin continuera à densifier et moderniser son infrastructure SI afin de la rendre plus sécurisée, plus résiliente et capable de soutenir durablement la transformation digitale de l'institution.

6.2.2. RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, les initiatives sont de plusieurs ordres et couvrent le même objectif à savoir la diversification des sources de mobilisation pour plus

de ressources afin de poursuivre ses interventions et d'assumer son rôle d'institution catalytique et contracyclique. Dans cet ordre, il y a :

- La poursuite de la mobilisation des ressources à travers les sources définies conformément à la législation en vigueur, l'intensification du rôle de l'institution en matière de gestion de fiducie,
- La conception et le développement de nouveaux produits en partenariat (potentiellement avec la Poste du Bénin, les banques, les assurances et les structures de financement décentralisées), répondant aux attentes du marché.

Sur le volet de la création de nouveaux produits, la CDC Bénin a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires ; notamment le Groupe Agence Française de Développement, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Les initiatives en cours portent sur :

- La création d'un produit d'épargne à destination de la diaspora béninoise à travers le projet Diaspora et Développement (DIASDEV). Il s'agit d'un projet porté par le Forum des CDC dont la CDC Bénin est membre et l'AFD. Ce projet a fait l'objet d'une étude exploratoire d'avril à septembre 2024, qui a abouti à un certain nombre de pistes pour la création de produits d'épargne à destination de la diaspora béninoise. Ce projet devrait connaître une seconde phase d'étude (étude de marché) en 2025 au regard des limites de la première phase et devrait permettre de confirmer les pistes identifiées pour la création de plusieurs produits ;
- La création d'un produit d'épargne basé sur la culture de la tontine, qui a fait l'objet d'une première phase d'études (dont une étude de marché soutenue par une enquête d'un échantillon de la population) en 2024, et qui a permis de dégager des pistes pour la création de deux nouveaux produits d'épargne à mettre sur le marché. Cette initiative devrait connaître une seconde phase en 2025 qui conduira à la création des produits ;
- La création d'un fonds de pension par capitalisation des retraites. Cette initiative fait également l'objet d'une étude qui a débuté en août 2024 et qui devrait s'achever en 2025. Les résultats devraient permettre d'apprécier l'opportunité d'aller vers la création d'un tel fonds ;

L'année a été marquée par le renforcement du rôle de la CDC Bénin en tant qu'agent fiduciaire de programmes, confirmant sa position de tiers de confiance de référence et reconnu pour la gestion rigoureuse de dispositifs de financement externalisés. Déjà en charge de la gestion fiduciaire du Programme d'Appui à l'Entreprenariat au Bénin (**Voir Encadré**), la CDC Bénin a engagé des discussions avancées avec l'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) en vue d'assurer la gestion fiduciaire du Programme Choose Africa 2. Ce programme vise à soutenir les PME béninoises par des instruments financiers adaptés et un accompagnement technique renforcé. A travers cette dynamique, la CDC Bénin

confirme sa capacité institutionnelle à piloter des initiatives stratégiques en appui au développement du secteur privé.

Engagée pour une croissance respectueuse de l’environnement, la CDC Bénin prévoit également :

- **La création d’une Facilité de Financement Vert (FFV), en partenariat avec la BAD et d’autres bailleurs. Ce véhicule doit permettre à la CDC Bénin de mobiliser des ressources à des taux concessionnels, des dons et des subventions et de soutenir des projets et initiatives orientés climat. La CDC a également effectué une étude immobilière toujours avec le soutien de l’AFD. Ladite étude a été réalisée par le Cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC).**

Cette étude connaîtra également une suite en 2025, notamment pour l’élaboration d’un programme immobilier pour la CDC Bénin.

6.2.3. INVESTISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PME-PMI DU SECTEUR PRIVÉ

Sur ce volet, plusieurs initiatives croisées sont en cours notamment :

- La création d’un fonds de capital-investissement (private equity) en partenariat avec des acteurs reconnus du domaine qui sera orienté vers l’accompagnement en capital des PME. Cette initiative devrait venir en soutien du Projet d’Appui à l’Entrepreneuriat au Bénin (PAEB) ;
- Des discussions ont été engagées fin 2024 pour la participation de la CDC Bénin au projet WEDAF de la Banque Mondiale. Ce projet s’inscrit dans la mise en œuvre du programme PforR de la Banque Mondiale au profit du Bénin. Dans le cadre dudit programme, la Banque Mondiale a identifié la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) comme le partenaire idéal pour assurer la gestion des ressources dans le cadre de la Facilité d’Investissement à Long Terme ;
- En 2024, la CDC Bénin a élaboré une stratégie en fonds de fonds et engagé des discussions avec la Banque Africaine de Développement en vue d’une assistance technique pour en assurer le déploiement. Cette initiative vise à diversifier ses modalités d’intervention, à renforcer l’effet de levier de ses investissements et à positionner le Bénin auprès d’investisseurs de premier plan.



Toutes les initiatives présentées dans ce chapitre ne sauraient être concrétisées à la fin du plan stratégique actuel. Plusieurs seront reprises en fonction des orientations du Programme d’Actions du Gouvernement auquel sera arrimé le prochain plan stratégique.

ENCADRÉ

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIF GLOBAL

Le **Projet d’Appui à l’Entrepreneuriat au Bénin (PAEB)**, s’inscrit dans le cadre du pilier 2 « *Poursuivre la transformation structurelle de l’économie* » du Plan d’Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG 2).

Il vise entre autres à **accompagner l’opérationnalisation de l’Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)** en tant que guichet unique, dont la mission est de fédérer et de mettre en cohérence l’ensemble des interventions publiques en appui aux MPME avec une offre intégrée d’accompagnement, d’orientation et de financement des MPME.

Financé par l’**Agence Française de Développement (AFD)** et l’**Union Européenne (UE)**, pour un **budget total 32,2 ME** (crédit AFD de 15 ME, subvention AFD de 10 ME et subvention UE 7,2 ME) et mis en œuvre sur une durée de 5 ans, le PAEB a pour objectif global de **contribuer à la rationalisation et au renforcement qualitatif de l’offre de services d’accompagnement technique et financier des MPME ainsi qu’à la création d’un environnement institutionnel plus propice au développement d’un entrepreneuriat de croissance et générateur de valeur ajoutée locale.**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Pour réaliser cet objectif global, le projet décline **trois objectifs spécifiques** qui structurent le projet en **trois composantes** :

- 

Renforcer les capacités de l’écosystème institutionnel en faveur de l’entrepreneuriat (composante 1) ;
- 

Densifier le tissu économique local par un accompagnement financier et non financier des jeunes entreprises (composante 2) ;
- 

Renforcer la compétitivité des PME existantes à fort potentiel par un appui financier et non financier (composante 3).

Le projet, en déployant une offre conjointe de services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins, appuiera le développement des PME, et, par ailleurs, au travers d'un ancrage institutionnel renforcé, contribuera à la pérennisation d'une politique publique d'appui à l'entrepreneuriat coordonnée entre les différents acteurs existants.

CADRE INSTITUTIONNEL ET ACTEURS CLÉS DE MISE EN ŒUVRE

- **Maitrise d'ouvrage (MOU) :** Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), assurant la présidence du Comité de Pilotage ;
- **Maitrise d'ouvrage déléguée (MOD) :** Agence de Promotion des PME (ADPME) ;
- **Acteurs clés de mise en œuvre :**
 - **UGP / équipe projet :** placée au sein de l'ADPME sous le pilotage global du DG ADPME, et disposant d'un soutien en Assistance Technique (AT) mis en œuvre par Expertise France (EF) ;
 - **Caisse des dépôts et consignations du Bénin (CDC Bénin) :** qui assure la fiducie des appuis financiers aux PME prévus au titre des composantes 2 et 3 en lien avec les banques partenaires ;
 - **La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CC/B) :** qui participe au COPIL, aux commissions de sélection des PME et qui est identifié comme acteur clé pour la mise en œuvre de la territorialisation du dispositif d'appuis aux PME ;
 - **Les Structure d'appuis Aux Entreprises (SAE) :** ONG ou bureaux d'études en charge d'identifier les PME potentiellement bénéficiaires, de monter les dossiers pour présentation à la commission de sélection et de fournir l'accompagnement non-financier aux PME sélectionnées par la commission ;
 - **Les banques partenaires :** qui ont en charge d'exécuter les transferts de fonds aux PME bénéficiaires et d'assurer le suivi et reporting financier en lien avec les PME bénéficiaires et en direction de la CDC Bénin.

CONCLUSION

L'année 2024 a été une étape charnière pour la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, marquée par la consolidation de son rôle en tant qu'investisseur institutionnel stratégique et gestionnaire de fonds publics. Grâce à une gouvernance renforcée et une gestion rigoureuse, l'institution a su aligner ses actions sur les priorités de développement du pays.

Parmi les réalisations les plus significatives, la mobilisation accrue des ressources domestiques a permis d'intensifier les investissements dans des secteurs stratégiques tels que l'immobilier, l'agro-industrie et les PME/PMI. Parallèlement, la CDC Bénin a posé les bases d'une finance durable, notamment à travers la structuration de la Facilité de Financement Vert. L'année a également été marquée par un renforcement des dispositifs de gouvernance (car redondant et grammaticalement incorrect), de contrôle interne et de conformité, contribuant à accroître la transparence et à renforcer la confiance des partenaires.

L'institution a confirmé son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en intégrant pleinement les critères ESG dans ses investissements, contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Pour 2025 et au-delà, la CDC Bénin envisage d'intensifier la mise en œuvre de son Plan Stratégique 2021–2025, de diversifier davantage son portefeuille d'investissements, de poursuivre l'amélioration de sa gouvernance et de renforcer ses actions en faveur de la finance verte. La digitalisation de ses processus et la modernisation de ses outils de pilotage figurent également parmi ses priorités pour accroître la performance et l'accessibilité de ses services.

Ces avancées ont été rendues possibles grâce au soutien du Gouvernement béninois, à la supervision de la Commission de Surveillance, à l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à l'engagement du personnel de la CDC Bénin.

Fidèle à sa mission, la CDC Bénin réaffirme son engagement à être un catalyseur de la croissance durable, un acteur de transformation économique et un partenaire de confiance pour l'ensemble des parties prenantes. Elle se projette avec ambition vers un avenir où son action contribuera pleinement à bâtir un Bénin prospère et inclusif.

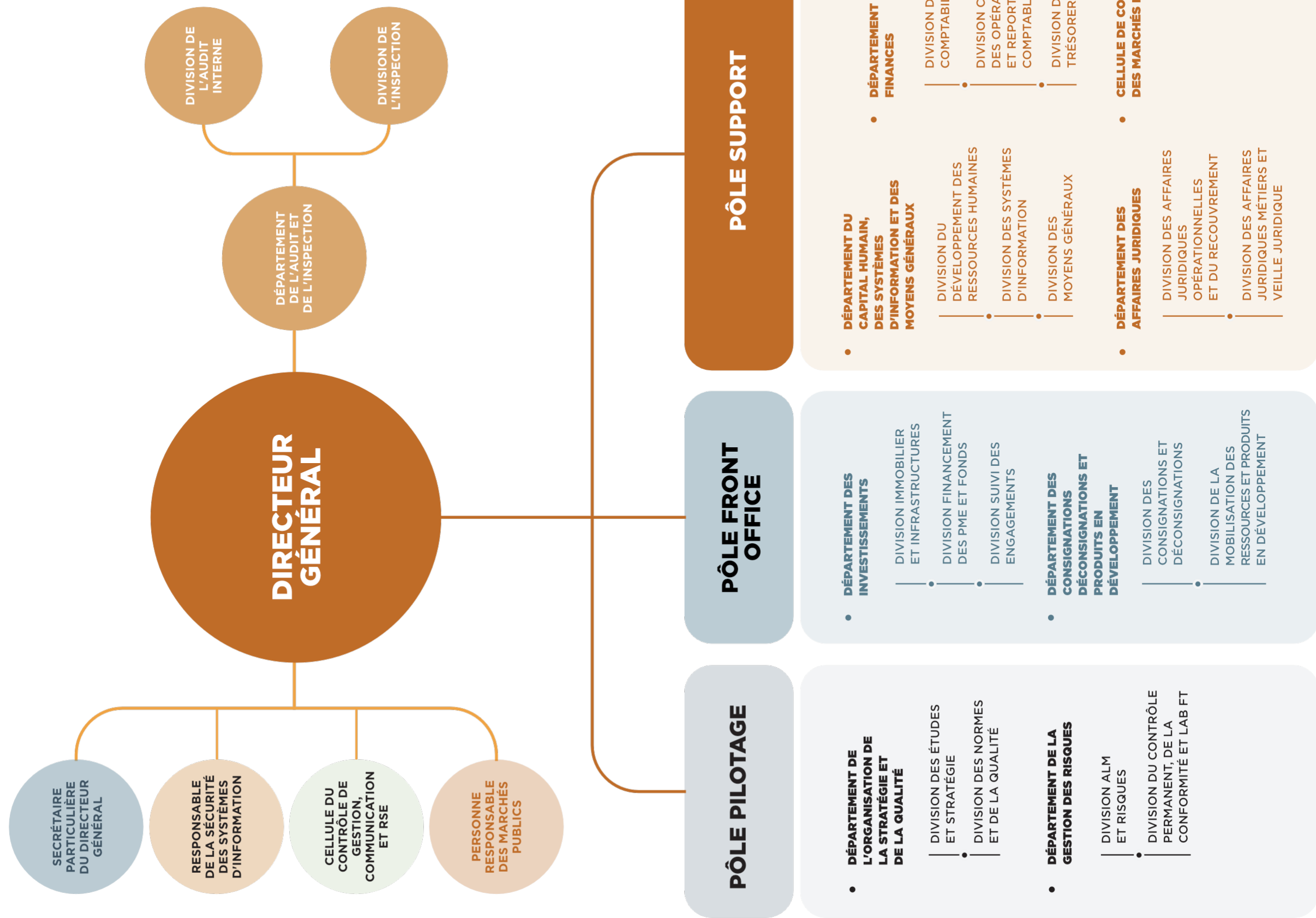
Ce rapport témoigne des efforts conjoints des équipes et des partenaires de la CDC Bénin.

L'institution réaffirme son engagement à bâtir une finance publique efficace, transparente et résolument tournée vers l'impact.

Ensemble, construisons un avenir durable et prospère pour le Bénin.

ANNEXES

ORGANIGRAMME DE LA CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2024





🏠 Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle,
2^{ème} étage de l'Immeuble « Le JATOBA » 01BP1689
Cotonou (Rép. Bénin) - IFU 4 2020 1119 8896

🌐 www.cdcb.bj
@ contact@cdcb.bj
☎ Tél. (229) 01 21 31 00 52
📠 Fax. (229) 01 21 31 00 53